

Numéro 5 - 2^e semestre 2018 - 3 €

LA MAUVAISE HERBE



Une mauvaise herbe est une plante dont on n'a pas encore trouvé les vertus.

DOSSIER :

**ÉVALUATION
ET SÉLECTION**

L'extrême-droite catho, ce gouvernement et l'école

De Cecil Taylor à Pierre Ducrozet, la retraite de l'éducagogue...

Revue de la fédération CNT des travailleuses et travailleurs de l'éducation

SOMMAIRE

Édito	3
Dossier : Évaluation, sélection	
Refus de l'entretien de carrière : mode d'emploi	4
Les joies de l'inspection	5
Les profs ne sont pas des DRH	6
Le piège à Jean-Mi	7-9
Sélectionner des révolté-es, possible?	10-11
Couvrez cet algorithme	12-13
Strasbourg contre la sélection et son monde	14-15
Lycée professionnel : danger de mort	16-17
CP 100% de réussite... managériale?	18-21
L'Amap de la destruction de l'école	22-24
Évaluer autrement	25
Affelnet : le parcoursup du collègue	26
Vers une classe coopérative ?	27
Notre-Dame-des-Luttes	28-29
Attaques contre la liberté pédagogique	30
Chronique de l'éducagologue à la retraite	31
L'extrême droite vers la baston sociale	32-33
International	
Grandes grèves dans l'éducation aux États-Unis	34
En Allemagne, se syndiquer, c'est pas aisé	35
Notes de lecture et théâtre	36-37
En avant la zizique : Cecil Taylor, le sorcier libertaire du jazz	38-39
Réseaux et liberté : le corps en questions	40
Cinéastes de la révolte : Haïlé Gerima, l'insurgé du cinéma afro-américain	41
Le sifflet enroué	42
Palmes académiques	43



Directeur de la publication : Alain Dervin. **Comité de**

rédaction : Fédération CNT des travailleuses et travailleurs de l'éducation.

Ont participé à ce numéro : CNT éducation 75, Samosa, Houmous, Gui, Marc, Lycaon, Samuel, M., Élise, Erwan, Karine, Franck, Pascal, Rmn, Camille, Isabelle, Zio Aldo, Yoann, Annick, Thierry, Claire et Grouchos.

Maquette : Anne, Maïlys, Pierre, Pascal.

Imprimeur : Scopie (Toulouse).

Fédération CNT des travailleuses et travailleurs de l'éducation :

www.cnt-f.org/fte

mail : lamauvaiseherbe@cnt-f.org

07 82 14 98 31

L'ÉCOLE DE BLANQUER : SÉLECTION ET SOUMISSION

Les travailleur-euses de l'éducation connaissent bien leur ministre. Tous les médias parlent de lui. Les louanges viennent de toutes parts : décideur-euses économiques, classe politique, éditorialistes de toutes les droites, etc.

Seul-es les enseignant-es semblent ne pas partager cet enthousiasme. Les critiques gonflent chez les profs mais aussi, et c'est plus rare, dans la hiérarchie de l'Éducation nationale (inspecteur-trices, proviseur-es...), chez les chercheur-euses et les scientifiques.

Comme ces rabat-joies, nous réfutons la validité scientifique des méthodes préconisées par le ministère. Sous couvert d'une approche scientifique instrumentalisée se déploie une authentique offensive idéologique réactionnaire. Pour nous, l'éducation est un processus social et collectif qui doit permettre aux élèves et aux enseignant-es de s'approprier consciemment des connaissances, de trouver du sens dans le travail proposé et d'expérimenter des relations de coopération.

Dans ce cadre, la liberté pédagogique est une condition de l'efficacité professionnelle des enseignant-es. C'est cette liberté qui leur permet de s'adapter à la diversité des élèves en se basant sur leur culture professionnelle. Les neurosciences, si elles peuvent éclairer certains processus cognitifs, ne sauraient constituer un point de référence pour attribuer un brevet d'efficacité aux méthodes sélectionnées par les « expert-es » du ministre.

Cette approche individualiste, trop facilement oubliée des conditions sociales, culturelles et temporelles dans lesquelles évoluent les enfants, renforce l'école du tri social basé sur le fichage, la sélection, le contrôle, le management et la précarisation.

De la maternelle à l'université, la précarisation c'est le recours massif aux contractuel-les à la place des fonctionnaires, le remplacement des contrats aidés par des services civiques aux droits et salaires minimes, l'usage exponentiel de contrats précaires pour des missions essentielles, sans perspective de titularisation... Cette politique insécurise les personnels confrontés à des conditions de travail de plus en plus

difficiles. C'est qu'à l'école, comme ailleurs, le crétinisme et la violence managériale ont tout envahi.

L'approche par compétences segmente les savoirs en micro-tâches dénuées de sens. L'évaluation permanente et le pilotage par les chiffres anéantissent tout réel travail vivant et stimulant pour les élèves et renforcent les hiérarchies et les possibilités de pressions sur les travailleur-euses. Noyé-es par une surcharge de travail, les professeur-es acceptent plus facilement d'appliquer les prescriptions et les méthodes toutes faites « proposées » par le ministère. Les outils les plus dangereux sont utilisés sans résistance, comme le LSUN (livret scolaire unique numérique) qui fiche les élèves, leurs résultats et leurs comportements. Ce LSUN permettra de sélectionner et de trier les élèves en fonction de leur « employabilité » et d'évaluer les « performances » des enseignant-es. Tout est prêt pour l'avènement de la « paie au mérite ».

La sélection, elle, est de retour du collège à l'université et elle est décomplexée. Mise en compétition des collèges suivant leur « attractivité », réforme du bac et du lycée qui pousse à l'orientation précoce et définitive, et la scandaleuse loi ORE et son redoutable Parcoursup qui consacre le confort d'orientation pour les privilégié-es et la galère pour les autres.

Tous les ingrédients sont réunis pour transformer encore davantage l'école en une machine à former de la main d'œuvre compatible avec les besoins du patronat sans encombrer les universités avec les enfants du peuple. La mort programmée de l'enseignement professionnel au profit d'une formation patronale assumée achève de compléter ce tableau, cauchemar d'une école vendue aux appétits et aux logiques capitalistes.

Plus que jamais notre objectif est de s'engager sur le plan syndical, pédagogique et idéologique dans le combat pour la défense d'un service public d'enseignement égalitaire, émancipateur et coopératif.

Sous couvert d'une approche scientifique instrumentalisée se déploie une authentique offensive idéologique réactionnaire.



REFUS DE L'ENTRETIEN DE CARRIÈRE : MODE D'EMPLOI

Beaucoup de collègues du premier et du second degré se posent des questions quant à la possibilité de continuer à refuser l'inspection après la mise en place du PPCR. Nous avons recueilli quelques témoignages de collègues du primaire et du secondaire qui ont essuyé les plâtres cette année. Et pour le moment, concrètement, rien n'a changé !

Vous pouvez continuer à refuser d'être inspecté-e sur votre temps de classe et d'être présent-e lors de la visite de la classe. Les seuls documents obligatoires sont : emploi du temps, cahier d'appel, outils de suivi des progrès des élèves (cahiers, livrets...). Les progressions, cahier-journal et autres ne sont pas exigibles (quoiqu'en disent les chefs !). À vous de voir ce que vous souhaitez fournir. Concernant l'entretien de carrière, les textes ne sont pas catégoriques.

Dans l'académie de Montpellier par exemple, certaines inspections ne considèrent pas ces entretiens comme obligatoires. Un inspecteur a même assuré à un collègue (oralement bien sûr), qu'aucune suite ne serait donnée au refus. À Paris le Dasen, lors d'une entrevue portant sur un autre sujet, n'a pas contesté le droit au refus du rendez-vous de carrière lorsque les syndicats et les agents présents l'ont rappelé. Dans l'académie de Poitiers, le service juridique rappelle par mail que l'entretien de carrière s'avère obligatoire, sans pour autant citer de texte et tout en nuanciant leur propos avec des extraits de jurisprudence.

Voilà l'extrait de leur réponse :
« Le rendez-vous de carrière est indéniablement une obligation statutaire (...) ; l'application de la jurisprudence du Conseil d'État, (...) pose le principe que la note pédagogique n'a pas à être nécessairement précédée d'une inspection pédagogique individuelle (...) (Conseil d'État, 19 novembre 1993, Chéramy). La CAA de Nancy (CAA, Nancy, 8 avril 2004) précise ainsi que l'inspection peut s'appuyer sur la lecture des documents scolaires, tels que cahiers d'élèves et cahiers de texte, concernant les classes confiées à l'intéressé et sur l'audition de plusieurs élèves. »

CONCRÈTEMENT, ÇA SE PASSE COMMENT ?

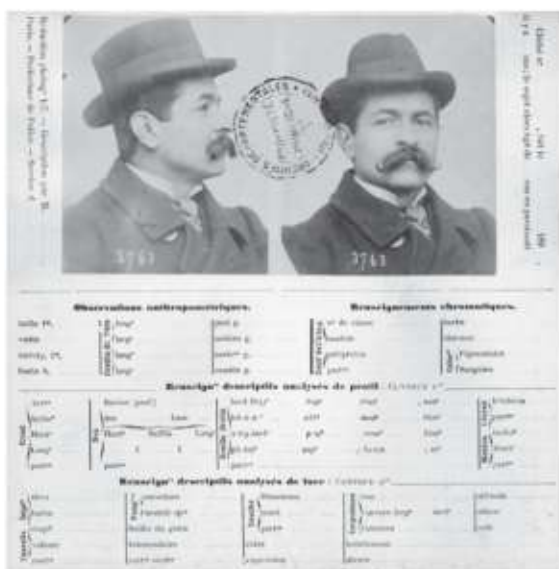
Lorsque que vous recevez une notification sur I-Prof ou par courrier, indiquant que vous êtes éligible à l'entretien de carrière pour l'année qui vient, deux étapes. Vous ne cliquez pas sur le lien proposé par I-Prof pour confirmer que vous avez bien reçu la notification et que vous acceptez le rendez-vous (ce qui donnera sans doute lieu à un courrier papier). Puis vous rédigez votre courrier de refus. Il peut être basé sur le modèle proposé par le CAH¹ ou personnalisé. Vous pouvez l'envoyer en recommandé ou par voie hiérarchique (chef-fe d'établissement ou chargé-e de direction) et si besoin le doubler d'un mail envoyé à l'inspection de votre boîte académique.

Dans les témoignages recueillis, les collègues ont reçu un autre courrier précisant la date de l'entretien de carrière (vous pouvez demander à la déplacer) et acceptant le principe de ne faire la visite de la classe qu'en dehors de la présence des élèves. Vous n'êtes pas obligé-e d'être présent-e lors de cette visite de classe. Pour l'entretien, il faut voir en fonction du terrain local.

Au final, comme auparavant, le seul risque pris en refusant ce rendez-vous de carrière est de voir votre note pédagogique baisser et que votre carrière n'avance qu'à l'ancienneté. La liberté gagnée est par contre irremplaçable !

CNT ÉDUCATION 75

1. Collectif Anti-Hiérarchie :
<http://www.abasleschefs.org/index.html>



LES JOIES DE L'INSPECTION

Deux collègues stagiaires dans le secondaire ont subi cette année leur première inspection. Petits témoignages croisés de ce moment de grâce qui montre bien qu'on nage dans l'arbitraire le plus total...

Houmous : Après la visite, l'inspecteur discute avec le proviseur dans son bureau. T'es pas convié ni le tuteur d'établissement, alors que c'est lui qui t'a vu le plus souvent. Quand on a consulté le dossier de titularisation au rectorat, l'avis du tuteur n'y était pas, ce qui est problématique vu qu'on n'arrête pas de nous répéter que si on a un problème, il faut aller voir son tuteur.

Samosa : L'inspectrice m'a dit clairement à la fin de mon entretien que mon année de stage serait renouvelée. Elle n'était clairement pas bienveillante, plutôt infantilisante. Elle m'a dit que je n'avais pas une posture réflexive sur ma pratique. Dès le début de l'entretien elle a posé direct un constat ultra négatif, j'étais désorienté.

H : On a le droit de consulter notre dossier et d'envoyer des pièces mais pas d'assister à la commission. Le dossier est constitué des rapports de l'inspecteur-trice, de l'Espé, du proviseur, et de l'avis final de l'inspecteur-trice. Le rapport de l'Espé est signé par la directrice de l'Espé, qui ne nous a jamais vus. Elle a marqué que mes cours n'étaient pas « assez organisés ». Elle reprend quasiment mot pour mot le rapport du tuteur Espé, qui nous a vus deux heures dans l'année.

S : On ne sait pas combien de personnes il y a dans la commission. Ça se passe à huis clos, on ne peut pas venir.

H : Le rapport du proviseur qui ne m'a jamais visité et qui dirige le bahut de façon managériale est totalement négatif, notamment les items « respecte et fait respecter les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toutes discriminations » et « répond aux exigences de ponctualité, d'assiduité, de sécurité et de confidentialité ». Apparemment c'est insuffisamment acquis alors qu'ils l'étaient pour l'Espé. De là à dire que c'est lié à un investissement syndical visible et assumé dans l'établissement... Le chef a écrit « que [je] n'écoute pas assez ses conseils ». J'ai fait toutes les journées de grèves, départementales et nationales. Il n'y avait pas de syndicats combattifs dans mon bahut, je suis arrivé, j'ai eu une activité syndicale intense. On

savait bien qui j'étais dans la salle des profs. Le chef ne m'a jamais rien dit dans l'année, je suis allé une seule fois dans son bureau en début d'année, je ne l'ai pas revu de l'année.

S : Moi, le rapport du proviseur n'était pas incendiaire, il était même juste dans ses appréciations, mais il se termine par un avis négatif sur la question de la gestion de classe principalement. Je pense qu'il a changé d'avis après l'entretien avec l'inspectrice. J'étais également mobilisé cette année, j'avais des collègues syndiqué-es, j'ai fait des grèves mais je n'étais pas clairement identifié syndicaliste dans le bahut.



S : L'Espé ne m'a jamais explicité comment faire cours, une séquence, une séance. Comment on fait les choses bien pour vous ? D'un point de vue formel, comment on présente les documents ? J'ai appris au cours de l'année ce qu'était une séquence, une séance, les compétences, la programmation annuelle, la progression de la séquence : tout ça ce sont des pièces demandées par l'inspection alors qu'on ne nous l'a jamais dit à l'Espé. Un jour un collègue m'a expliqué ce qu'est une programmation, ce n'était pas mon tuteur. Et l'inspectrice m'a donné des conseils ultra minimalistes : « renseignez-vous sur Eduscol et les sites académiques ». Finalement, si t'as un tuteur établissement volontaire, c'est cool, mais sinon, c'est la merde vu que l'Espé ne t'accompagne pas en vue de la titularisation.

SAMOSA ET HOUMOUS



LES PROFS NE SONT PAS DES DRH !

Depuis 2014, les directrices d'école évaluent le travail des précaires chargés des missions d'AVS ou d'EVS, qu'ils/elles soient en CAE-CUI ou en AESH.

Comme on peut le lire dans ce mail d'une inspectrice, cette évaluation est déterminante pour l'avenir professionnel des agents concernés : « Dans le cadre de l'appréciation de la valeur professionnelle des Accompagnants des élèves en situation de handicap, conformément à la circulaire ministérielle de 2014, il est recommandé d'organiser un entretien afin d'apprécier la valeur professionnelle de l'agent, ce qui permettra à la DASEN de l'Isère de prendre une décision sur les renouvellements de contrats. »

Initialement, l'évaluation devait servir à recenser les besoins de formations.

Pas besoin de lire entre les lignes pour comprendre que les agents « évalués » seront reconduits ou envoyés au chômage suite à ce rapport. Cet enjeu ne leur permet ni de travailler sereinement, ni d'organiser leur vie personnelle.

L'Éducation nationale est le premier employeur de précaires et les enseignant-es ont un statut de cadre. Tous les éléments sont réunis pour que les profs soient « sollicités » pour évaluer, contrôler, piloter les collègues embauchés sur des contrats jetables. Face à cela, nous devons réaffirmer des principes simples et non négociables. Toutes les travailleuses et travailleurs avec lesquelles nous partageons un même lieu de travail sont nos collègues, quel que soit leur statut, à l'exception de la hiérarchie (inspecteurs, proviseurs, etc.). Nos intérêts sont les mêmes. Chacun-e participe à accomplir les missions qui nous sont confiées. Nous devons refuser les divisions hiérarchiques et la concurrence qui minent la confiance nécessaire au travail en équipe. La lutte contre la précarité est l'affaire de tous et toutes.

Depuis plusieurs années la petite musique des « maîtres directeurs » revient constamment. Certains « syndicats » partagent même le rêve de notre hiérarchie de faire des directeurs les supérieurs des profs. Le rapport de « France stratégie » de mai 2018

sur la maternelle préconise de confier des enfants aux Atsem sous la supervision d'enseignant-es. On peut aussi compter sur certains de nos collègues les plus dépolitisés pour frémir d'aise à l'idée d'être des chef-fes. Ce sont les mêmes qui s'imaginent que l'instauration de la paie au mérite permettra d'augmenter leurs salaires. Ils-elles sont nos ennemi-es, à convaincre ou à marginaliser, ou nous subissons tous et toutes leur logique délétère. Nous combattons la sélection comme nous refusons d'être des « évaluateurs » de nos collègues. L'idéal serait de boycotter massivement ces fiches. Mais, en l'état actuel et pour ne pas pénaliser les collègues concernés, nous pouvons les remplir sans rien y

inscrire qui pourrait leur nuire. Concrètement, il s'agit de leur faire la meilleure évaluation possible indépendamment de nos appréciations personnelles sur leur travail. On trouvera toujours des gens pensant que le contrôle est nécessaire pour écarter les gens négligents. Il conviendra de leur rappeler qu'on n'emploie pas une personne pendant un an avant de juger qu'elle n'est plus apte à faire son travail.

La précarité et l'évaluation sur fiche ne permettent jamais de se prémunir des dysfonctionnements.

Pour détecter les difficultés, organiser au mieux le travail entre collègues et construire des solidarités face aux managers, il faut intégrer les précaires aux équipes éducatives. On travaille ensemble, on décide ensemble, on lutte ensemble !

Gui

CNT éducation 38



LE PIÈGE À JEAN-MI

Agiter un leurre pour diviser les équipes, semer le trouble chez les parents et empêcher durablement tout débat serein, semble être la stratégie perverse qu'a imaginée Jean-Michel Blanquer. Ses injonctions pédagogiques pleines d'arrière-pensées idéologiques n'ont au final pas grand-chose à faire des apprentissages des élèves.

AU PAS, CAMARADES !

L'objet est ailleurs : distiller le doute pour affaiblir et désorganiser des collectifs de travail déjà fragilisés par des années de confusion et de mise sous pression (valse des nouveaux programmes qui viennent bousculer les précédents à peine mis en place, réforme des rythmes scolaires, omniprésence de l'évaluation, pénurie des moyens humains, absence d'un discours humaniste et émancipateur remplacé par un discours culpabilisant, dérive « techniciste » du métier et absence de réflexion éthique).

L'ambitieux ministre a réveillé la vieille controverse sur la lecture pour faire un écran de fumée et amener en douce sa vision libérale et autoritaire : son modèle reste celui de l'entreprise avec sa vision managériale et concurrentielle et surtout sa « culture » du résultat. Sur ce, s'ajoute le dispositif CP à 12 qui risque de favoriser les petites rivalités en interne et de renforcer les inégalités entre écoles, la formation indigente, les maternelles et les écoles hors Rep surchargées.

Autre aspect inquiétant dans cette stratégie politique, le possible sentiment de méfiance-concurrence au sein même des équipes : qui sera le collègue « maillon faible » ? Qui n'aura pas les pratiques « conformes » ? Qui n'obtiendra pas les résultats escomptés ? Peu à peu, la hiérarchie pourra obtenir encore un peu plus de docilité des personnels et mieux préparer l'instauration du salaire au mérite, signant la mise à mort de l'esprit du service public, fait de solidarité et de complémentarité au sein des collectifs de travail.

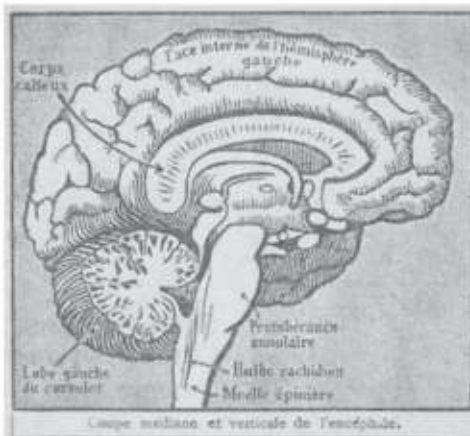
Après la valse des ministres avec leurs réformes, « visions » ou lubies, on sait qu'un invariant sera toujours celui de l'indifférence, à la limite du mépris, de la part de l'institution envers les personnels. Les seules marques de reconnaissance de

cette institution ingrate, à l'occasion maltraitante, se font toujours entendre à la veille de réformes « importantes », quand il faut louer les efforts et le professionnalisme du petit personnel, avant d'avaler une nouvelle potion amère, mélange d'austérité et de régression pédagogique.

DISCOURS SUR LA MÉTHODE

Cette histoire de méthode de lecture à proprement parler contient bien un sérieux risque de division alors qu'un consensus avait fini par s'établir dans le monde enseignant, après des années d'intenses controverses. De nos jours, plus personne ne pratique la méthode globale (l'utile grand méchant loup !), la méthode naturelle est malheureusement très peu pratiquée, et la « méthode » Montessori est de fait assez mal connue. La grande majorité des enseignant-es de cycle 2 avaient opéré une sorte de synthèse : la méthode mixte (fortement critiquée ces derniers temps). Désormais, la question porte plus sur la dose de syllabique à instiller et sur le calendrier à tenir. Car la syllabique est bien là, dans la plupart des classes et dans la tête de nombreux parents : le passage à la combinatoire est difficilement évitable. Alors pourquoi relancer un débat que le ministre sait être sensible voire clivant ?

Il est incontestable qu'une méthode syllabique « intégrale » menée habilement et humainement (le risque de rabâchage, de bourrage de crâne et de pressions sur les mêmes existe réellement) peut se révéler efficace et amener des enfants à une maîtrise effective de la lecture. Ceci dit, cela pose plusieurs questions : cette méthode très rigoureuse et intensive est-elle à la portée de tou-ttes les enseignant-es ? Il y a un risque non négligeable de braquer voire de dégoûter des enfants de la lecture par un apprentissage qui peut se révéler rébarbatif et dénué de sens. Et surtout, cela doit-il exclure tous les autres enseignant-es



qui ne pratiqueraient pas cette « pure » méthode syllabique ? La méthode naturelle (Freinet) a aussi de beaux résultats mais sur une période plus longue et moins facilement évaluable. Ainsi, d'autres approches qui ont une rigueur et une logique internes fortes, proposent de laisser aux enfants plus de temps pour apprendre à lire. Ces autres approches sont également basées sur la confiance dans les capacités des enfants à s'approprier en partie les savoirs (ce qui implique donc une part de découverte personnelle). Et surtout, pour qui a bien pratiqué le CP, il est difficile d'ignorer la part psycho-affective dans le désir d'apprendre à lire car au final, c'est bien elles-eux qui apprennent, avec ou malgré l'enseignant-e.

Si son rôle est important, ce n'est au final qu'en tant que médiateur-riche, facilitateur-riche, mais en aucun cas détenteur-riche DU savoir, à déverser de gré ou de force dans des esprits supposés indigents par d'incessantes répétitions.

parfois des résultats – mais à quel prix humain pour l'enfant et pour l'enseignant-e ? Sans oublier l'inquiétude de certains parents. Et qui sait si ces situations d'apprentissage « dis-harmonieuses », à la limite un peu violentes, ne laissent pas de traces durables chez ces élèves ?

Par ailleurs, on peut légitimement se demander si, plus que la technique elle-même, les réserves qu'éprouvent bon nombre d'enseignant-es envers la méthode syllabique ne tiennent pas plus à ce qui est supposé s'y rattacher : rapports maître/élève hiérarchisés, peu d'autonomie pour l'apprenant-e, une certaine passivité, un imaginaire limité, une faible place accordée au plaisir.

A *contrario*, il est évident que réhabiliter la place de l'auto-apprentissage et de l'entraide, du tâtonnement expérimental, de l'utilisation des jeux pédagogiques et coopératifs, de la poésie, change significativement les choses.

VOIX UNIQUE OU VOIES COMPLÉMENTAIRES ?

Sur cette question de méthodes, il devrait y avoir un débat public dépassionné entre professionnel-les de terrain, chercheur-ses, psy, parents, médecins, artistes et pourquoi pas citoyen-es « lambda ». Mais il semblerait très risqué qu'une école de pensée, un courant pédagogique, les partisans d'une méthode, puissent prétendre avoir LA solution définitive et infaillible.

Certaines pratiques peuvent paraître moins « performantes » sur un temps court mais développent leur intérêt sur la durée ; à l'inverse, d'autres peuvent produire plus rapidement leurs fruits et ont une efficacité « évaluable », mais au détriment d'autres dimensions de l'apprentissage et de l'ouverture des enfants au monde. Même si je ne conteste pas le fait qu'il puisse y avoir quelques invariants, certains « gestes » de base, certaines « bonnes » pratiques et une forme d'« expertise », au final, sur la durée, on enseigne comme on est, comme on cuisine, comme on chante... Après avoir donné et explicité tous les éléments sur la question, il faudrait laisser à chaque enseignant-e la possibilité de faire ses choix pédagogiques.

Il serait donc risqué de s'engager dans un combat qui pourrait se révéler « fratricide », qui consisterait soit à diaboliser la méthode syllabique et les enseignant-es qui la pratiquent, soit à entamer une espèce de chasse aux sorcières contre les « déviants »



EN FORCE OU EN DOUCEUR ?

Quel enseignant-e de CP ne s'est pas régulièrement retrouvé démuni-e devant des élèves qui pour des raisons diverses ne sont pas disponibles pour les apprentissages. Si certain-es enfants malmené-es ou cabossé-es par la vie s'en saisissent comme d'une échappatoire, d'autres ne sont pas prêt-es pour ce passage initiatique de l'apprentissage de la lecture, affirmation d'une ouverture et d'une curiosité envers le monde. Dans ce cas-là, alors qu'il faudrait pouvoir leur laisser un peu plus de temps pour préparer cet élan, on risque de se retrouver à passer en force, avec

utilisant d'autres outils et dispositifs que ceux imposés par le ministère. Or, des injonctions hiérarchiques inquiétantes commencent à arriver dans les écoles avec les CP à 12.

Par ailleurs, sur les Zad (NDDL, Bure, ou Val de Suse), l'expression « biodiversité des luttes et des pratiques » a fait du bien à tout le monde et a permis des avancées significatives. Ne pourrait-on pas à notre tour parler de « biodiversité pédagogique » ou une voie unique doit-elle s'imposer à tout le monde ? Cette ouverture d'esprit nous permettrait de ne pas nous tromper d'ennemi et de faire front commun pour les nombreuses luttes à mener.

LIRE, OUI MAIS POURQUOI ?

Tout le monde s'accorde sur le fait que la maîtrise de la lecture est une clé importante pour l'émancipation et l'autonomie des élèves, leur accès aux savoirs et aux cultures. Cependant cette compétence ne peut être le seul baromètre d'une scolarité réussie. Sans refuser le débat, on peut se demander si c'est bien là que se joue l'essentiel. En effet, se focaliser sur ces seules questions du « lire, écrire, compter » et y consacrer une part considérable du temps d'apprentissage, risque de mettre à l'écart d'autres pratiques très importantes pour le développement harmonieux des enfants. Je citerais, par exemple, les jeux d'orientation et de construction, les ateliers de création poétique, d'écologie concrète, les pratiques artistiques et manuelles variées, la découverte de repères temporels indispensables, les pratiques coopératives, l'initiation à la vie démocratique, les débats philo, etc.

Il serait regrettable pour les enseignant-es de tomber dans ce piège grossier et de se diviser sur ce sujet important, mais qui n'est pas l'alpha et l'oméga des pratiques pédagogiques alors que les attaques redoublent contre le service public d'éducation et que la solidarité est plus que jamais nécessaire.

Car au-delà de cette querelle de chapelle sur la lecture, il y a aussi les autres diversions et dégradations que met en œuvre le ministre. Toute cette agitation médiatique et ces incessantes gesticulations permettent au gouvernement d'éviter le cœur du problème : la question sociale et les très fortes inégalités qui fragilisent et désorganisent toute la société et donc l'école. Avec Blanquer, cette dernière restera son « propre recours » avec des conséquences néfastes sur les collectifs de travail : tensions,



désorganisation, inégalité et souffrance potentielle. Croire (ou faire croire) que la pédagogie règlera les problèmes et permettra de compenser les inégalités sociales est un leurre dangereux. Car sans ignorer le rôle qu'elle peut jouer, il serait malhonnête de vouloir faire porter sur les enseignant-es des enjeux aussi larges, qui les dépassent. Et toute la bonne volonté, la créativité ou « l'excellence » des enseignants ne suffiront pas à inverser cette tendance de fond qui laissent trop de mômes sur le bord du chemin.

Ce surinvestissement pédagogique ignore le plus souvent la situation de délitement social qui fait que l'on accueille dans nos écoles des enfants de plus en plus fragiles, instables, irritables, parfois même traversés par la haine. Cela permettra tout au plus de contenir momentanément le décrochage, voire l'aversion envers l'école des enfants de cette société techno-capitaliste.

Pour résumer, cette muleta pédagogique agitée par Blanquer lui permet de focaliser l'attention médiatique sur la lecture au CP et d'éviter d'autres thématiques : s'approprier des savoirs, bien sûr, mais pour quoi faire au final ? Pour vivre et agir dans quel type de société ?

Celle-ci permet au gouvernement de gagner du temps (et des voix) et de faire l'impasse sur les problèmes cruciaux posés par un capitalisme mondialisé de plus en plus autoritaire. Le risque d'une catastrophe sociale et écologique d'une ampleur inédite nous menacera un peu plus chaque jour si nous ne parvenons pas rapidement à le dénoncer et le contrer.

MARC
CNT éducation 75



SÉLECTIONNER DES RÉVOLTÉ.ES, C'EST POSSIBLE ALGORITHMIQUEMENT ?

L'ancien dispositif APB de tri des primo étudiant·es qui servait à leur octroyer une inscription à l'université après le bac a été occis. Son crime : abandonner des bachelier·es sans inscription après avoir réalisé une sélection par tirage au sort.

En fait, les gouvernements se succèdent sans véritablement s'inquiéter du fait que l'université n'est plus en capacité d'accueillir tou·tes les bachelier·es, donc APB tranchait dans le dur. Mais bon, remettre en cause l'ensemble du système de formatage supérieur, ça fait trop mal aux cheveux, alors la critique dominante s'est réduite à un émoi contre APB. D'une grande écoute à l'égard de la plèbe, l'oligarchie gouvernementale a alors planché sur un dispositif « révolutionnaire » mis en place cette année pour les inscriptions de la rentrée prochaine. Son petit nom : Parcoursup.

BIENVENUE DANS LE MONDE MERVEILLEUX DE PARCOURSUP

C'est bon, on est rassuré ! Notre sinistre du formatage supérieur nous a tout bien expliqué le 13 avril lors de son discours à l'université de Cergy-Pontoise. Fred nous a rappelé l'essentiel : « la loi est très claire sur ce point : le baccalauréat est et demeure le seul passeport pour le supérieur. Cette égalité de principe est fondamentale : c'est un repère républicain, l'une de nos valeurs essentielles ». Et on sait très bien que l'État respecte toujours les lois qu'il fait adopter... C'est marrant ça d'ailleurs, pourquoi les étudiant·es font-ils-elles autant de raffût alors que notre chère sinistre nous l'a confirmé, elle n'a « jamais imaginé [s']engager sur la voie de la sélection » ?

Toujours dans le même discours, elle nous sort « tout ne sera pas réglé ou achevé dès la première année. Mais l'objectif, qui est partagé, je le vois tous les jours, avec l'immense majorité de la communauté universitaire (...) ». Bon, il est temps ici de dire à Fred que les champignons hallucinogènes, c'est quand même un problème dans son rapport au réel, parce qu'on ne voit pas avec qui elle partage : on ne compte plus le nombre de départements et UFR dont les enseignant·es ont fait adopter par leurs instances le refus de mettre en place la sélection des étudiant·es imposée par nos oligarques à travers Parcoursup :

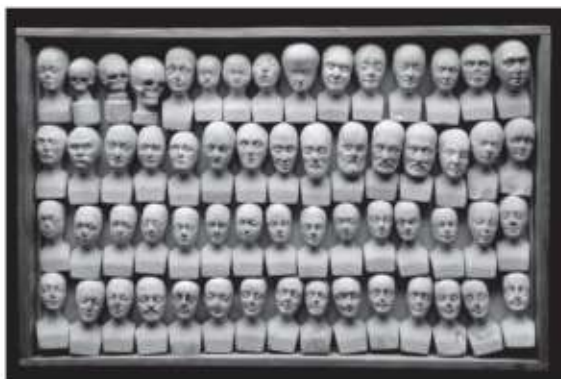
département de sociologie à l'université de Bretagne occidentale, département des arts du spectacle de l'université de Caen Normandie, UFR sciences et techniques de l'université de Rouen, UFR de géographie et aménagement de Sorbonne université, département d'histoire à l'université de Bourgogne... Et la liste s'est allongée semaines après semaines. À cela s'ajoute les multiples initiatives individuelles pour refuser de participer au classement des candidatures,

comme celle d'Alexis Blanchet, directeur du master cinéma et audiovisuel à l'université Paris 3, qui s'est déclaré fin avril « en grève administrative et pédagogique illimitée ».

BLOQUER LES FACs POUR LIBÉRER LES SAVOIRS

Les étudiant·es se sont aussi fortement mobilisé·es cette année pour exprimer leur refus de la loi ORE. Certains mouvements ont même réussi à bloquer leurs universités.

Outre le fait qu'il est non-violent, le blocage reste un des modes d'action les plus efficaces aujourd'hui en France pour faire entendre sa voix, les cheminot·es le savent très bien, les étudiant·es aussi. Mais le blocage d'une université ne se limite pas à exprimer une opposition à une dérive dangereuse du gouvernement. Il offre la possibilité d'ouvrir l'Université à d'autres formes de connaissances, de réflexions, de partages, certainement plus légitimes que les discours dogmatiques que peuvent préférer certain·es enseignant·es. Par exemple, le lundi 9 avril, le site bloqué de Tolbiac accueillait le même jour une conférence sur le thème « le mouvement social et les luttes dans les quartiers populaires » et une assemblée générale en soutien à la Zad de Notre-Dame-des-Landes qui subissait les premiers assauts des forces répressives.



Et c'est là un véritable danger pour un État qui ne cherche qu'à imposer son autorité partout où la liberté d'agir et de penser différemment se déploie. Les milices légales sont donc intervenues pour matraquer tout espoir d'émancipation : les CRS ont attaqué les facs de Paris 10 Nanterre, de Tolbiac ou encore de Strasbourg.

UNE SIMPLE HISTOIRE D'ALGORITHME

Mais pourquoi toujours remettre en cause la sincérité de nos sinistres ? Dans l'absolu, difficile de répondre en quelques lignes... Mais en ce qui concerne la loi ORE¹ dont Parcoursup est une mise en œuvre, ça paraît limpide : avec Parcoursup, ils ont réussi à faire pire qu'APB ! Pour le détail, se référer à l'article « Couvrez cet algorithme que je ne saurais voir » page suivante.

En étant naïf, on pourrait dire « on ne sait pas », mais on en voit bien le résultat : un mois avant de passer le bac, la moitié des 810 000 potentiel·les candidat·es au formatage supérieur n'avait pas reçu de proposition d'affectation... Ça limite un peu la sérénité nécessaire pour aborder les épreuves. En étant moins naïf, on comprend bien la liberté que ce système laisse aux « institutions d'élite » pour récupérer le top du top des candidat·es en laissant la grande majorité dans une longue incertitude avant de découvrir l'établissement et la filière qu'on leur affectera, que ça leur plaise ou non. Et la menace qu'on connaît si bien : « si tu n'es pas content, tu peux laisser la place »...

AUTONOMIE, QUAND TU NOUS TIENS

C'est marrant, je fais exactement ce que je reprochais plus haut : limiter la critique au dispositif de sélection ! Prenons un peu de recul alors, et remettons cette histoire d'algorithme dans son contexte d'autonomie des universités. C'est en 2007 que la tendance à l'autonomie des universités se transforme en virage serré avec l'adoption de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (dite loi LRU ou loi d'autonomie des universités)². Sans refaire l'histoire, il est important de saisir que la situation actuelle

est la conséquence de ce processus car, si les « attendus » de Parcoursup que doivent maîtriser les candidat·es sont définis au niveau ministériel pour chaque filière, ce sont bien les universités qui déterminent des critères de sélection. Outre l'exclusion organisée d'une partie des bachelier·es, cette opacité pernicieuse va donc encore renforcer le phénomène d'autocensure déjà connu, notamment pour une partie des jeunes issus des quartiers populaires qui constatent que le système universitaire français ne cherche pas vraiment à les accueillir.

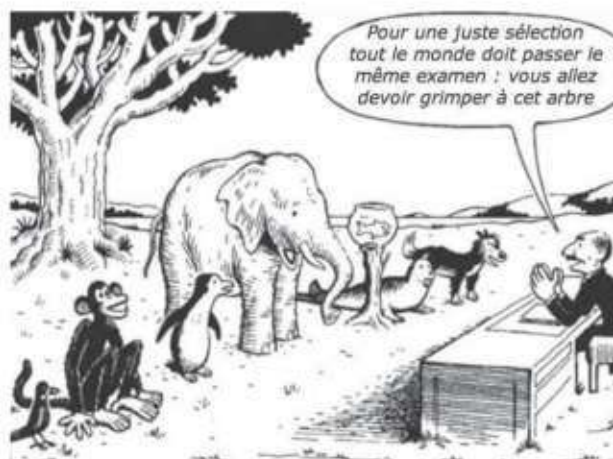
Voilà comment, avec l'« autonomie » version néolibérale, le marché et l'arbitraire se font une place de choix dans les universités françaises.

Décrire les injustices créées par des instruments tels que APB ou Parcoursup n'est pas suffisant. Manifestations et communiqués de presse n'y feront rien face au système à double entrée qu'on nous impose : discrimination pour celles et ceux qu'on exclut de l'université ou lobotomie pour celles et ceux qu'on laisse entrer. Au programme à la rentrée : grève générale, blocages et sabotages pour une autre université ouverte à tou·tes.

LYCAON

CNT éducation 75

1. Loi n°2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants
2. Loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités



COUVREZ CET ALGORITHME QUE JE NE SAURAI VOIR

Le manque de place dans l'enseignement supérieur a permis au gouvernement de justifier un changement radical dans son système d'affectation des bachelier·es et d'introduire une sélection à l'université. L'argument : la sélection est plus juste que le tirage au sort. Nous ne parlerons pas dans cet article de la malhonnêteté de l'argument du tirage au sort qui ne concernait qu'une portion congrue des bachelier·es, ni de notre désaccord avec la sélection, ni de la nécessité d'augmenter le nombre de places dans le supérieur.

La question qui nous intéresse ici est pourquoi avoir changé de logiciel d'affectation ? Pourquoi abandonner Admission Post Bac (APB) au profit de Parcoursup ? En effet, des changements dans l'algorithme APB auraient permis une sélection, éventuellement brutale, alors que cette nouvelle plate-forme n'apporte a priori aucun avantage technique. Pour citer Cédric Villani, mathématicien et député En Marche : « ce qui a buggé dans APB, ce n'est pas le logiciel, mais bien l'État ».

APB est un algorithme qui ventilait les bachelier·es dans le supérieur alors que Parcoursup est une plate-forme qui rend accessible les données des élèves à toutes les formations du supérieur. Ensuite, chaque formation met en place son propre moyen de sélection. Compte tenu du nombre de dossiers et du peu d'effectif mobilisé pour les traiter, les formations du supérieur n'ont pas d'autres choix que de faire appel à des algorithmes locaux ou « logiciel d'aide à la décision ».

QUEL EST L'EFFET DE L'ABSENCE DE HIÉRARCHISATION DES VŒUX SUR PARCOURSUP ?

Sur APB, les vœux des élèves étaient ordonnés par ordre de préférence, sur Parcoursup non. L'algorithme sous-jacent d'APB est basé sur l'algorithme de Gale-Shapley, qui permet de répartir rapidement les élèves

```

GALE-SHAPLEY()
1 for x ∈ E do f(x) ← nil
2 for y ∈ F do g(y) ← nil
3 AvailableEList ← E
4 while (AvailableEList is non empty)
5   do x ← GETFIRST(AvailableEList)
6   if (HASNEXT(LE(x)) // always true
7     then y ← NEXT(LE(x))
8     if (g(y) = nil)
9       then f(x) ← y, g(y) ← x
10      REMOVEFIRST(AvailableEList)(x)
11   else let x' denote g(y)
12     if (x < x' in LF(y))
13       then f(x') ← nil
14     if (HASNEXT(LE(x'))
15       then ADDLAST(AvailableEList,x')
16       f(x) ← y, g(y) ← x
17 return f, g
  
```

dans les universités en respectant l'ordre de leurs vœux. Cela permettait de minimiser le nombre de dossiers à traiter, alors qu'avec Parcoursup chaque formation du supérieur doit trier les dossiers de toutes les candidat·es. L'absence d'ordre des vœux des élèves engendre des allers-retours entre Parcoursup et les élèves : dès qu'un·e élève est accepté·e dans une formation, elle·il doit dire si lui·l'accepte ou pas. Avec toutes les hésitations que peut induire le fait de recevoir une réponse d'une formation qu'on souhaitait moins tant qu'on n'a pas les réponses des formations les plus souhaitées. Avec APB, 80 % des élèves étaient affecté·es en un jour. Pour le même résultat avec Parcoursup, les élèves doivent attendre des nombreuses semaines, le temps que d'autres se désistent. Ce qui se faisait quasi-instantanément va s'étaler entre le 23 mai et le 5 septembre !

QUEL EST L'EFFET DU PASSAGE D'UN ALGORITHME NATIONAL DE TYPE APB AUX MULTIPLES ALGORITHMES LOCAUX DE PARCOURSUP ?

Depuis la loi de 2016 pour une république numérique, l'État se doit de communiquer la manière avec laquelle ses algorithmes ont été programmés, même s'il ne l'a pas complètement fait concernant APB. En revanche, les formations du supérieur ne sont pas dans l'obligation de communiquer le détail de leurs algorithmes locaux. Toutefois quelques camarades ont témoigné de ce qui se faisait chez eux : coefficient par établissement, coefficient en fonction du département ou de la ville, déclassement des boursiers, etc. Ces algorithmes pouvant rester secrets, les critères de classement les plus puants peuvent être utilisés.

Nos camarades du supérieur ne sont pas moins dignes que les collègues du secondaire, cependant, on ne peut pas exclure le pire à partir du moment où les critères de classement n'ont pas à être publiés. Par exemple, Parcoursup offre la possibilité aux universités de hiérarchiser les lycées sur des critères que nous ne connaissons pas. Les formations du supérieur doivent

choisir des stratégies de recrutement qui engendrera mécaniquement une concurrence entre les établissements du secondaire. De plus en plus autonome, en vérité soumise à des impératifs de concurrence à l'échelle globale, du type classement de Shanghai, la libéralisation de l'université en France va s'intensifier.

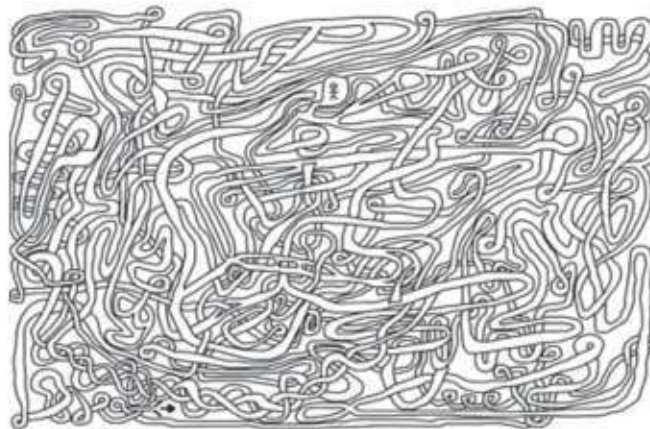
Ces modifications en apparence techniques provoquent un désinvestissement de l'État dans l'affectation des bachelier-es qui était jusqu'alors censé leur garantir l'égalité de l'accès à l'université. Cela met les élèves dans une situation de « demandeur » de formation, ils doivent écrire CV et lettres de motivation puis attendre qu'une formation veuille bien les accepter. Pour les élèves, Parcoursup ressemble à Pôle emploi : une plateforme pour se vendre et attendre que des formations les acceptent.

Les formations du supérieur sont elles-mêmes mises en concurrence les unes avec les autres. Elles n'ont aucune visibilité réelle sur la rentrée, Parcoursup les oblige à élaborer des stratégies de sur-booking, recruter très au-dessus de leur capacité d'accueil en imaginant que beaucoup d'élèves refuseront leur proposition ; ou de sous-booking, pour essayer d'avoir les meilleurs étudiants.

EN TANT QUE PROFESSEUR AU LYCÉE, COMMENT FAIRE POUR SURVIVRE À CETTE MACHINE À ÉCRASER NOS ÉLÈVES ?

Plusieurs stratégies ont été testées comme celle de la notation folklorique. En effet, malgré la perte de temps engendré par l'écriture de CV et lettres de motivation, la sélection s'opère au final principalement par les notes. Dans le même établissement, selon la stratégie de notation des professeurs, une classe peut n'avoir que 2 élèves sur 30 acceptés dans une formation du supérieur et une autre avoir 28 élèves sur 30 acceptés dans presque tous leurs vœux.

En effet, les notes des élèves et la moyenne de la classe sont automatiquement transférées des bulletins vers Parcoursup, mais le-la professeur-e principal-e peut ensuite modifier les notes dans Parcoursup, en particulier la moyenne de la classe. On peut donc se retrouver avec une classe où tous les élèves ont 20



mais où la moyenne de la classe est de 8. Ce qui est bien utile car les formations du supérieur peuvent comparer les notes des élèves à la moyenne de la classe...

À moyen terme, peut-être que certaines de ces

défaillances seront corrigées, mais on a fort à parier que les notes deviendront de plus en plus folkloriques car les collègues joueront de moins en moins le jeu de l'institution. Au sein du rapport Mathiot sur la réforme à venir du baccalauréat on trouve la parade déjà envisagée par le gouvernement : la mise en place d'un concours d'entrée à l'université.

On voit la cohérence des réformes de Blanquer : éclatement du système d'affectation des élèves dans le supérieur, lycée modulaire où chaque établissement offrira des formations différentes, réforme du baccalauréat vers plus de contrôle continu et mise en concurrence des établissements. Ces réformes n'ont pas comme seul effet une sélection plus stricte des élèves mais bien une mise en concurrence globale, des lycées, des élèves, des formations universitaires, et même des profs entre eux.

En critiquant Parcoursup, nous voulons dépasser la critique de « l'élitisme républicain », qui dissimule déjà un bon paquet de saletés, pour contribuer à une mise en lumière de la libéralisation la plus sauvage du système scolaire, outil de tri social et de reproduction de l'ordre établi.

SAMUEL
CNT éducation 93



STRASBOURG CONTRE LA SÉLECTION ET SON MONDE

Enseignante non-titulaire à la fac depuis plusieurs années, M. a pris part à la mobilisation contre la loi ORE et la mise en place de Parcoursup. Petit récit des initiatives et éléments d'analyse du mouvement.

LMH : Comment s'est organisée la mobilisation à Strasbourg ?

Au début, cet hiver, un petit groupe de militant-es se mobilise, notamment avec des manifs réunissant peu de monde. Puis il y a occupation en journée d'une salle avec l'accord de l'administration du bâtiment concerné. Les deux ou trois tentatives d'occupation de nuit se sont faites expulser immédiatement par les CRS. Certains personnels syndiqués sont présents en soutien à ces moments, des photos et films circulent sur les réseaux sociaux. Suite à ces expulsions et à la prise d'ampleur nationale du mouvement, les AG au printemps prennent de l'ampleur, allant jusqu'à 800-900 personnes, ce qui est remarquable pour Strasbourg. Un comité de mobilisation se constitue. C'était la première expérience de mouvement social pour la plupart, notamment des étudiant-es de licence. Le recours aux réseaux sociaux a été assez déterminant, notamment le groupe « Strasbourg contre la sélection et son monde », avec la circulation de toutes les infos importantes : heures de blocage, manif sauvage...

LMH : La droite dure et l'extrême-droite sont violemment intervenues dans plusieurs facs, qu'en a-t-il été à Strasbourg ?

La distinction entre les deux courants est importante.

L'extrême-droite existe, mais n'est pas présente en tant que telle parmi les étudiant-es et dans la mobilisation. Le « bastion social »¹ a installé son bar associatif, l'Arcadia, tout près du campus. Ses membres ont commis des agressions racistes, homophobes à Strasbourg et commencent à coller des affiches sur le campus. Un soir, des étudiant-es les ont arrachées et

ont été attaqué-es par des membres de l'Arcadia.

La réponse institutionnelle est dérisoire : un communiqué du président condamnant les faits et aucune mesure administrative, comme un dépôt de plainte ou la demande de dissolution de ce groupe. Ça aurait pourtant été la moindre des choses, avec l'agression d'étudiant-es par des gens de l'extérieur. Des étudiant-es ont maintenant peur de circuler seul-es la nuit sur le campus.

L'autre élément inquiétant est la très forte mobilisation des étudiants de l'Uni² et des macronistes dans les AG. On a observé deux dimensions dans leur mobilisation. D'une part la présence virulente en AG, tout en bourrant celles-ci avec des étudiant-es pas forcément très informé-es, pour faire voter la non-reconduction du blocage. Ils se sont appropriés cet outil pour faire pencher les décisions de leur côté. Ils apparaissent donc comme parfaitement légitimes car respectant la démocratie participative. Parmi les étudiant-es amené-es par ce syndicat, une grande

partie n'est pas forcément pour la réforme, mais sur des revendications individualistes, genre « ma liberté de passer mes partiels ». Les arguments sont aussi « sociaux », avec la réappropriation du discours de solidarité entre étudiant-es, mentionnant les difficultés que le report ou l'annulation des partiels causent pour des étudiant-es précaires ou qui habitent loin. Il s'agit de culpabiliser les étudiant-es « de gauche » dont c'est habituellement une des préoccupations.

La stratégie d'obstruction de l'Uni était aussi bien rôdée, avec du chahut et des invectives lors des prises de paroles en AG, notamment des femmes.

LMH : Quels sont les autres modes d'action de l'Uni ?

Mi-avril, l'Uni est enfin exclue des AG du fait de l'obstruction systématique et de la virulence de leurs attitudes. Les AG sont alors rebaptisées « étudiant-es mobilisé-es contre la réforme ».



Le déblocage physique est une autre dimension de l'action de l'Uni. Des petits groupes d'étudiant-es essayaient de débloquer la fac après le vote, ce qui était généralement facilement contrecarré par les étudiant-es mobilisé-es présent-es. Ces groupes ont aussi agi la nuit pour enlever le matos entreposé devant les portes avant l'arrivée des bloqueur-ses, avec l'aide de quelques vigiles. Des membres de la fac leur ont manifestement laissé les clefs. Les flics assuraient aussi une présence empêchant le blocage tôt le matin.

Le fait que le courant « institutionnel » et le courant des milices fachos réinvestissent si facilement ces espaces, via la récupération des thèmes sociaux propres habituellement aux secteurs de gauche, sans que cela suscite de levée de bouclier, est plus qu'inquiétant.

LMH : Quelles initiatives t'ont paru intéressantes dans cette lutte ?

La stratégie de cortège de tête menée par les étudiant-es dans les manifs, sans drapeaux d'orgas était assez inédite. Tout le monde se retrouve derrière des revendications communes.

La caisse de solidarité à destination du comité de mobilisation a bien fonctionné au sein des AG et pendant les manifs. La convergence des luttes a été au cœur des revendications, mais n'a donné lieu qu'à quelques rencontres avec des cheminot-es, puis avec les lycéen-nés.

La mobilisation des enseignant-es et des personnels a été faible, outre quelques militant-es motivé-es. En sciences sociales, les enseignant-es ont voté l'utilisation de leur droit de retrait en cas de présence policière. Certaines motions, comme la proposition de dates alternatives d'examens pour les étudiant-es mobilisé-es, ont eu un impact très positif sur la

motivation des étudiant-es, mais peu ont été votées dans les autres UFR. Et c'est resté beaucoup moins offensif que dans d'autres facs.

LMH : Quelles autres initiatives as-tu observées ?

Les cours alternatifs, sous forme de conférence, ont très bien fonctionné, notamment en sciences sociales. Ça faisait venir des étudiant-es de plein de filières, mais aussi des profs. Les thèmes étaient variés. L'idée était que l'intervention soit courte pour laisser du temps aux débats.

Pour contrer l'obstruction de la parole des femmes en AG par des anti-blocages, mais aussi pour dénoncer la persistance du sexisme dans le milieu militant, des étudiantes ont décidé de lancer des AG non-mixtes. C'était un espace de libération de la parole des femmes autour de leur vécu et de leurs analyses, et un lieu pour élaborer des stratégies de résistance au sexisme ambiant. Ça a bien fonctionné. Cela a permis de faire évoluer les pratiques en AG communes, en y instaurant notamment un temps de parole exclusivement féminine.

L'expérience de la mobilisation contre la loi travail s'est faite sentir : AG quotidiennes, usage du vote pour toute décision collective, codes gestuels pour s'exprimer en AG.

Au final, celles-ci sont devenues de vrais lieux de discussions politiques, touchant à des questions dépassant l'université : l'éducation, le racisme, le sexisme, le fascisme, le capitalisme...

Cela montre le besoin et la possibilité d'une université qui laisse de côté la dynamique d'évaluation et de sélection pour devenir un lieu d'échange et de construction collective des savoirs.

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉLISE CNT éducation 75

1. Mouvement identitaire nationaliste, ouvertement xénophobe, qui s'inspire du projet néofasciste italien CasaPound. Il a ouvert des locaux dans plusieurs villes en France et revendique comme cheval de bataille l'aide sociale envers les « européens et français blancs » démunis.
2. Union nationale inter-universitaire, « Par l'éducation, pour la nation », organisation étudiante « métropolitaine » (sic) – donc de droite.



LYCÉE PROFESSIONNEL : DANGER DE MORT

Le 28 mai 2018, le ministre Blanquer dévoilait au grand public ses sinistres intentions pour les lycées professionnels (LP). Le 10 octobre, le Conseil supérieur de l'éducation devait entériner les nouvelles grilles horaires, étape essentielle à la mise en œuvre de la réforme. Entre temps, les syndicats concernés ont organisé, le 27 septembre, une première journée d'actions. Peu de mobilisés par manque d'infos. À Paris, une manifestation a quand même rassemblé un millier de grévistes, qui s'est échouée contre un barrage de CRS à une centaine de mètres du ministère. Rue de Grenelle, on aime le calme.

Qu'en pensons-nous de cette réforme ? Il apparaît clair que nous ne partageons pas la même vision d'un lycée professionnel performant. Le ministère souhaite assujettir les LP, les programmes et donc les élèves aux désirs du patronat. De notre côté, nous visons à l'émancipation qui passe par bien d'autres choix que ceux opérés. La fédération CNT a publié un dossier sur cette réforme (à lire sur notre site). Ci-dessous, l'essentiel de nos arguments résumés.

UNE FORMATION AU SERVICE DES PATRONS

Dans son projet, le ministère souhaite renforcer un principe défini avec la réforme du lycée des métiers : la création de filières en fonction du bassin local d'embauche. On naît, on grandit, on étudie pour travailler au même endroit. C'est donner tout le pouvoir aux patrons quant à l'évolution économique des territoires. Les chambres des métiers, commerces et industries dicteront les filières où il faut des apprenti-es. Cela accentuera un déterminisme social en fonction du lieu de vie. Et pour renforcer le poids des entreprises, les régions en charge des formations devront revoir tous les contenus avant juin 2019 afin de « mieux répondre aux attentes des employeurs ».

Il faut de la chair à patrons. L'enjeu n'est pas de délivrer des formations solides et complètes qui protégeraient les futur-es salarié-es mais de les renvoyer régulièrement en formation, et de les soumettre à évaluation constante.

CAMPUS DE L'EXCELLENCE, MIROIR AUX ALOUETTES

Un changement complet des fonctions enseignantes se prépare. Les lycées professionnels « devront prendre toute leur part aux formations d'adultes dans



le cadre de la formation tout au long de la vie et dans celui des formations de chômeurs », précise le projet ministériel. Il s'agit là d'une transformation majeure des lycées professionnels.

Les enseignant-es y sont spécialisé-es dans la pédagogie à destination de la jeunesse, et d'une jeunesse souvent en conflit avec l'école ou en difficultés scolaires, les classes de Certificat d'aptitudes professionnelles (CAP) accueillant souvent des élèves relevant de l'enseignement spécialisé (Segpa, Ulis). On ne peut pas envisager sérieusement des

enseignant-es qui pourraient répondre aux besoins complexes des élèves tout en s'investissant dans des formations pour adultes.

Le lycée professionnel qui se dessine correspond à un super centre de formation, polyvalent, flexible... Le ministère parle de « campus d'excellence ». Ces campus auront pour vocation d'accueillir à la fois des élèves en formation initiale, des apprenti-es, mais aussi des salarié-es en formation continue ou des chômeuses et chômeurs. Ils devront regrouper des infrastructures sportives et culturelles, un internat, des établissements du secondaire comme du supérieur, des organismes de formations (privés il va sans dire), des plateaux techniques et des entreprises.

FIN DE LA FORMATION INITIALE, HORS L'APPRENTISSAGE

L'apprentissage constitue le remède miracle mis en avant par les différents ministères depuis plus de dix ans. C'est, il faut le rappeler, le fait d'avoir un employeur qui détermine l'entrée en formation.

Soyons réalistes. Le monde du travail est un monde

d'inégalités et de subordinations où les apprenti-es sont particulièrement exposé-es car isolé-es. Il ne faut évidemment pas sous-estimer les formations en apprentissage qui se déroulent bien et le nombre d'apprenti-es épanoui-es. Mais, chaque année, les examens révèlent le nombre conséquent de centres de formation qui vendent cher des formations de mauvaise qualité. Il est donc hors de question de répondre favorablement au ministère qui veut la mise en place de formations en apprentissage dans tous les lycées professionnels.

Nous pourrions imaginer que n'étant pas soumis à des intérêts lucratifs – pour l'instant en tout cas – nous ayons le souci, d'offrir des formations de qualité. Or, l'apprentissage se déroulant principalement en entreprise, nous ne pouvons pas aujourd'hui garantir un suivi et une protection adaptés. Il est aussi illusoire de croire que les entreprises attendent nos élèves de lycées professionnels pour les embaucher en tant qu'apprenti-es.

Là encore, la volonté du ministère répond à des objectifs capitalistes qui réclament de la main d'œuvre bon marché. Les élèves ne sont en aucune manière le souci premier.

LE MYTHE DE LA FLEXIBILISATION TOTALE

Le projet du ministère évoque aussi la possibilité de passer du statut d'élève à celui d'apprenti-e au cours de sa formation. Cette flexibilité n'est pas du tout en adéquation avec les réalités d'un établissement scolaire. Les contraintes de places, d'effectifs, d'organisation des emplois du temps ne permettent pas aussi facilement ce type de fonctionnement. Le ministère imagine des classes de CAP avec des parcours mixtes scolaire/apprentissage. Ceci est tout bonnement du délire en terme de programmation et de préparation de cours pour les enseignant-es.

La flexibilité n'a pas de limite pour Blanquer qui imagine même des parcours de CAP en un an, deux ans, ou trois ans en fonction des besoins. Sur le papier c'est très joli et on ne peut qu'adhérer au fait, par exemple, que l'on permette enfin, comme cela est prévu dans les textes, aux élèves d'Ulis de réaliser leur CAP en trois ans. Sauf qu'encore une fois, tout ceci est impossible au sein d'une même classe. Il faudrait alors créer trois classes, en fonction des trois rythmes. Comment être assez naïf pour croire que le ministère débloquera les moyens pour cela ?

Enfin, le développement de l'apprentissage dans les lycées professionnels entraînera des conséquences lourdes pour les personnels, en plus de celles déjà évoquées. Les apprenti-es n'ont que cinq semaines de congés payés et les centres de formations doivent être ouverts quand les élèves sont en entreprise. Or si Blanquer, en septembre dernier, affirmait que la durée des vacances scolaires ne devait pas être un tabou, il est fort probable que l'on exigera des lycées professionnels nouvelle génération d'augmenter massivement leur amplitude d'ouverture annuelle. C'est déjà le cas pour le lycée professionnel agricole accueillant le Greta (formation pour adultes).

S'il fallait résumer cette réforme :

Le culte de l'entreprise, des élèves auto-entrepreneur-es, toujours plus de précarité ; des formations au service des entreprises dans leur contenu (moins d'enseignements généraux) et leur localisation ; l'accroissement des inégalités territoriales ; le développement massif de l'apprentissage au détriment des élèves et des personnels ; la flexibilité des parcours aux dépens de la pédagogie et encore et toujours... des élèves.

ERWAN

CNT éducation 93



CP À 12 : UNE MESURE « SOCIALE », CHEVAL DE TROIE DU MANAGEMENT PÉDAGOGIQUE

L'évaluation, dans l'éducation nationale, on connaît. C'est depuis fort longtemps le thermomètre en forme de matraque qui s'abat sur le faible et distingue le fort.

L'école aime les classements, les contrôles, les tableaux d'honneur et les bonnets d'ânes. La sociologie nous a montré que les bulletins de notes des élèves ressemblaient étrangement aux feuilles de paye de leurs parents. Si t'es pauvre et/ou peu acclimaté aux codes culturels en vigueur à l'école, tes chances de « réussite » sont très compromises.



Aujourd'hui, l'impact du système éducatif dans la reproduction de classe est équivalente à celle constatée par Bourdieu et Passeron il y a 50 ans. Entre temps, pour remédier à ces déterminismes, les différents gouvernements ont voulu mettre en place une « égalité des chances », efficace pour perpétuer les hiérarchies et les privilèges. Blanquer à l'éducation, c'est : sélection et fichage des élèves, réduction et précarisation des personnels, définancement du service public, instruction civique bleu blanc rouge et « bon sens » contre pédagogie émancipatrice. Pour cacher la forêt de ces mesures antisociales, le ministère a planté un arbre : « les CP à 12 ».

LES MOYENS NE SONT PAS TOUT, LE CONTRÔLE SI !

Avant d'être une promesse de campagne du nouveau PDG de l'Élysée, c'est une très vieille revendication des enseignant-es qui demandent depuis des décennies la réduction du nombre d'élèves par classe. La hiérarchie de l'éducation nationale a toujours rétorqué avec une constante mauvaise foi que « les moyens ne sont pas tout », que rien ne prouve que les classes allégées profitent aux élèves, que les études en la matière prouvent le contraire, etc. En 2003, Luc Ferry disait que « le dédoublement du CP n'est pas en soi un

facteur de réussite ». Les énarques auraient-ils enfin cédé à l'évidence? Pas sûr.

Le ministre Blanquer a trouvé dans cette mesure un moyen de faire avaler une réforme de fond en matière de pilotage du monde enseignant, rebaptisée « CP 100 % réussite ». On reconnaît l'idiome dérisoire de la performance et de l'excellence qui aurait du rester totalement étranger au vocabulaire d'une école démocratique.

On sait d'expérience qu'une réforme généreuse peut être catastrophique si elle n'est pas financée. Songeons à la loi sur l'inclusion scolaire qui consiste à parachuter des enfants en situation de handicap dans un environnement qui finit souvent par les maltraiter... Les CP 100 % réussite n'échappent pas à la tradition.

Le dédoublement des classes de CP en REP+ a d'abord posé des problèmes de recrutement puisqu'il a fallu débaucher les enseignant-es déjà affecté-es à d'autres missions pourtant très utiles (classes rurales, maîtres supplémentaires), trouver des locaux (ou des cloisons)... Mais surtout, le jeu des ouvertures/fermetures de classes se basant sur le rapport entre le nombre d'adultes et le nombre total d'élèves dans une école, nous aurons en Isère l'année prochaine, à côté des classes de CP et CE1 à 12, des classes de 28 élèves de CM en REP+ (le seuil était jusqu'alors à 25). Cette année, certaines de ces classes de CM2 ont « usé » jusqu'à 10 profs partis les un-es après les autres en arrêt maladie... Une politique d'éducation prioritaire qui produit ce genre d'effets mérite d'être remise en question sans même rentrer dans d'autres considérations pédagogiques.

En guise d'embauche, le ministère tient trop à l'image de sa mesure phare pour confier ces classes à n'importe qui. Aussi délivre-t-il après entretien un « label » aux enseignant-es volontaires pour les classes dédoublées. Il écarte ainsi de leurs classes des enseignant-es expérimenté-es, en place depuis des années dans des écoles souvent malmenées par les problèmes socio-économiques, pour les remplacer par d'autres moins expérimenté-es mais « labellisé-es ».

Tout ce gâchis se fait évidemment contre l'avis des équipes en place et crée de vives tensions. Toujours en Isère, c'est la mobilisation et la saisie des Comités hygiène, sécurité et conditions de travail qui a permis de faire reculer la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, permettant aux équipes de conserver une stabilité et de garantir une continuité pédagogique aux élèves.

« J'ai choisi de travailler en REP parce que c'est un endroit où je me sens vraiment utile. Pour moi, la mesure des CP à 12, c'est une vraie mesure de justice sociale ».

Le collègue qui s'exprime ainsi était en charge d'un CP à 12 à Grenoble cette année. On ne peut pas le soupçonner de cracher dans la soupe, on peut même dire qu'il a la vocation. Pourtant, il a, comme ses 7 autres collègues (sur les 9 CP à 12 que comptait le département), subi la bienveillance de l'administration jusqu'à être mis en arrêt maladie après le passage des inspectrices locales pour « une visite d'accompagnement ». Les CP dédoublés, pour les profs, ce sont des CP 100 % pilotés par l'administration. De la « formation » aux méthodes de lecture, des inspections aux évaluations des élèves, tout est verticalement conduit par la hiérarchie.

ENSEIGNANT.ES OU EXÉCUTANTS ?

La formation est imposée, elle vise d'abord à produire du consentement chez les profs concernant les « protocoles » et les méthodes que l'institution entend mettre en œuvre. Si le ministère se défend de toucher à la liberté pédagogique et n'a que le mot confiance à la bouche, pour les enseignant-es c'est plutôt le contrôle qui lui tient lieu de méthode. À Grenoble, les conseillères pédagogiques chargées de la formation avaient commencé par parler de Lire-Écrire, l'étude de Goigoux qui affirme que la lecture nécessite de connaître le code mais que le déchiffrage n'est pas suffisant, la lecture étant une tâche complexe. C'est d'ailleurs Goigoux qui sera le principal

contradictoire du ministre quand celui-ci sortira ses directives concernant la lecture sous la forme de son désormais célèbre « petit livre orange ». Dans ce guide, il détaille de façon très prescriptive la marche à suivre pour enseigner la lecture en appuyant l'autorité de ses recettes sur les apports des neurosciences de son copain Dehaene, figure centrale du « conseil scientifique de l'éducation nationale ». Les « formateurs » grenoblois ont donc vite oublié Goigoux pour se rabattre sur une autre valeur sûre de la faune scientifico-pédagogique locale : Michel Zorman, décédé en 2012, ancien médecin de santé publique, spécialisé dans le développement de l'enfant et les mécanismes d'apprentissage du langage et de la lecture. Il a contribué à objectiver le rôle des interactions langagières précoces dans l'appropriation du vocabulaire et de la syntaxe chez les jeunes enfants et la nécessité d'un apprentissage structuré de la lecture centré sur une conscience phonologique claire, la maîtrise prioritaire du code et les correspondances grapho-phonétiques. Il est le « père » scientifique de la méthode FLUENCE qui postule que la rapidité de déchiffrage en lecture doit s'acquérir par des entraînements réguliers sur des exercices d'automatisation afin d'accéder au sens de ce qui est lu. On décode d'abord, on comprend ensuite. Ses travaux ont été menés avec ses associé-es du laboratoire universitaire Cogni-sciences de Grenoble et ont donné lieu à des expérimentations dans diverses structures éducatives (écoles, crèches, etc). Des outils, tirés de ses travaux, sont produits par l'entreprise d'édition La Cigale et sont bien connus des professionnel-les de l'éducation (Phono-Ludo, Fluence, ELFE, P.A.R.L.E.R., Parler Bamin, etc).

Zorman, Cogni-sciences et leurs alliés sont aujourd'hui érigés en pionniers de l'innovation pédagogique par l'association Agir pour l'école, émanation du très libéral institut Montaigne, où notre ministre, qui fût membre de son comité directeur, trouve ses plus proches conseillers.



Sans contester le fait que les outils Zorman-Cognisciences-La Cigale puissent présenter un intérêt, bien qu'on puisse en discuter les fondements pédagogiques et surtout l'efficacité, il est clair que les responsables politiques conservateurs les instrumentalisent grossièrement.

Si on postule que l'on peut agir efficacement sur l'apprentissage et l'échec scolaire (des enfants du prolétariat) en utilisant des méthodes « scientifiques » sorties des laboratoires de recherche, toutes les considérations sociales, économiques, sociologiques et relationnelles de l'acte éducatif sont mortes. Wauquiez l'avait déjà compris en 2005 quand il a demandé à Zorman et son équipe de mener une expérimentation dans les écoles de sa ville, le Puy-en-Velay. En 2015, c'est au tour des académies de Créteil et de Lille de servir de cobaye. Pour la rentrée 2018, de nombreux rectorats se mettent littéralement au service d'Agir pour l'école qui organise le pilotage des équipes enseignantes et fournit les tablettes numériques. Les classes dédoublées seront les lieux privilégiés où se déploieront ces méthodes très critiquées pour leurs aspects mécaniques, répétitifs et chronophages. Zorman avait rappelé en 2011 : « il n'y a pas de méthode Zorman » en dénonçant les politiques qui prétendaient faire « évoluer les pratiques professionnelles sans impliquer ni avoir l'adhésion des professionnels ». Il récusait aussi le droit aux chercheurs qui travaillaient sur la compréhension des processus

cognitifs de prescrire la marche à suivre aux enseignant-es.

Derrière les combats pour la sauvegarde de la liberté pédagogique ou les débats autour de l'efficacité des méthodes préconisées, c'est bien la question du choc managérial que subit l'école qui devrait préoccuper les enseignant-es et surtout les syndicalistes. L'enseignant grenoblois cité plus haut se déclare lui-même « fan de Zorman », tout en revendiquant la souveraineté du conseil des maîtres en lieu et place du profilage des postes, du pilotage de l'évaluation ou de la formation par la hiérarchie. Dans le « new public management » (comme on dit en français moderne) les tâches sont standardisées selon des critères « objectifs et scientifiques d'efficacité », ce que le ministère appelle

« les bonnes pratiques ». Il y a une externalisation de la régulation des actions. C'est-à-dire que les professionnels n'adaptent plus leurs pratiques en se basant sur leurs propres expériences et leur culture professionnelle. C'est une série d'indicateurs issus d'évaluations externes qui donnent lieu à des corrections sous forme de



S'OPPOSER C'EST POSSIBLE !

À Paris, une inspectrice s'oppose à ce que deux collègues de CP les reprennent l'année prochaine. Lors de l'entretien demandé par l'équipe en présence des syndicats, elle exige « un engagement écrit que les deux collègues feront bien tout ce qui leur est demandé » car elles refusent l'inspection et les évaluations nationales. Et tout ça n'est pas compatible du tout avec le dispositif, s'insurge l'inspectrice ! Les syndicats et l'équipe demandent alors un écrit avec les injonctions précises du Dasen car là c'est vraiment très flou.

Las ! Le Dasen ne donne évidemment aucun écrit mais convoque les deux collègues en présence du directeur – relais de l'équipe. Les syndicats CGT, CNT, FO, SNUipp et SUD sont présents. Les attaques sont démontées une à une. Toutes les obligations de services sont respectées par les deux collègues.

Le Dasen tente alors à nouveau d'obtenir un engagement concernant les trois aspects du dispositif (les évaluations des élèves, les formations, et l'« accompagnement » dans les classes). Les syndicats réagissent immédiatement sur l'illégalité d'une telle demande puisqu'il ne s'agit ni de postes fléchés, ni de postes à profil. Si c'est un dispositif expérimental, il ne peut être imposé.

Le Dasen annonce alors que les deux collègues pourront bien faire comme elles veulent l'année prochaine, il n'ira pas au conflit. « Vous avez gagné. Institutionnellement vous avez gagné. » répète-t-il à trois reprises.

Résister aux pressions en ne cédant rien de nos engagements pédagogiques et syndicaux c'est possible ! Le ministère a tout faux ; soyons nombreux et nombreuses à nous y opposer.

protocoles prévus à l'avance. Enfin, les évaluations ne servent plus à comprendre les phénomènes mais à transformer les pratiques. Car les indicateurs sont fournis par la hiérarchie et l'amélioration des résultats sur ceux-ci conduisent les professionnels à écarter tout ce qui n'est pas quantifiable et mesuré. Ces méthodes, directement vomies par l'industrie, transforment, dans le champs éducatif, les enseignant-es en répétiteurs de tâches stéréotypées, appauvrissent les pratiques de classe, excluent les dimensions sociales et relationnelles (non quantifiables) de l'acte éducatif, vident les contenus scolaires de tout sens pratique et critique.

À la Villeneuve de Grenoble, les agents de la

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance sont venus, tablettes en bandoulière, kidnapper les élèves des CP dédoublés pour les soumettre à des tests devant des écrans durant lesquels leurs instits étaient priés de rester dans une autre pièce. C'est ce type d'illustration d'une école vivante se fracassant contre le mur de l'autisme managérial qui devrait nous alerter et nous révolter.

Gui

CNT éducation 38

LE CP POUR LES NULS (AUX ÉDITIONS BLANQUER)

Enseignant-es de CP, le bienveillant ministre de l'Éducation nationale vient de vous adresser un guide de 130 pages pour vous « accompagner » dans l'apprentissage de la lecture. N'y cherchez pas des pistes de réflexion, tout est sous la forme d'injonctions à suivre au pied de la lettre.

C'est écrit par exemple p. 51 : « L'automatisation du code est un impératif [...] Il n'y a pas d'autre voie pour accéder au sens des mots. » Autrement dit, pour 100 % de réussite, 100 % de syllabique. Des textes 100 % déchiffrables... mais sans aucun intérêt.

Oubliez les retouches personnelles que vous aimeriez apporter, le cadre imposé est aussi étroit qu'un CP à 12 relogé dans un placard à balais faute de locaux ! Lire à partir d'albums jeunesse ? Impensable ! Lire en partant de textes libres créés par les élèves ? Vous frôlez l'insolence !

Mais l'avantage, c'est que vous n'avez plus à réfléchir – les élèves non plus d'ailleurs – car, avec ce document hautement pédagogique, vous disposez d'un kit clé en main :

- la progression présentée p. 55 qui « privilégie l'apprentissage de la correspondance graphèmes-phonèmes en partant des graphèmes vers les phonèmes » et pas l'inverse faites gaffe !
- des critères pour bien choisir son manuel ; ne tardez pas les éditeurs jubilent d'impatience...
- des petits résumés pour éviter de vous égarer sy//lla//bi//que on vous dit !



Évidemment, il faudra laisser le temps aux élèves d'annoncer des syllabes puis de les écrire sous la forme de dictée quotidienne. Vous serez donc dispensés de faire des moments d'échanges oraux collectifs et des productions écrites, on en parle à peine dans le guide...

Très concis sur l'approche syllabique, ce document ne nous dit cependant pas comment réagir si les élèves, faute d'initiatives, de questionnements, de projets coopératifs et émancipateurs, sombrent dans un profond ennui et s'assoupissent sur le coin de leur table...

C'est pourtant ce qui risque de se produire si la nature des textes présente autant de sens que les 130 pages de ce livret...

Monsieur Blanquer affirme que ce guide est fondé sur l'état de la recherche, au risque de s'appuyer sur l'enquête du sociologue J. Deauvieux, dont la méthodologie pose problème (R. Goigoux sur le site de l'Ifé <http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr>). Au risque d'occulter toutes les autres recherches et pratiques de terrain disponibles.

Il est urgent de dénoncer cette volonté de mise au pas des enseignants et de défendre notre liberté pédagogique !

KARINE

CNT éducation 93



L'AMAP DE LA DESTRUCTION DE L'ÉCOLE

Dans l'éducation, quels sont les liens plus ou moins affichés entre Blanquer et l'extrême droite catholique ? « La liberté pédagogique n'a jamais été l'anarchisme pédagogique », mais la pédagogie maurassienne pourquoi pas ?

Une question urgente à traiter concernant le développement récent et spectaculaire de l'extrême droite est celle des liens entre l'extrême droite catholique maurassienne et le pouvoir politique libéral actuel. Pour le lecteur qui ne serait pas familier avec Charles Maurras, rappelons qu'il est l'un des fondateurs de l'action française, anti-parlementariste, antisémite, royaliste, théoricien du nationalisme intégral, pour un catholicisme d'état. Parmi les plus connues, l'Action française et Radio Courtoisie sont deux des structures qui se réclament ouvertement de Charles Maurras. Blanquer déclarait le 4 avril 2016 au colloque d'Espérance banlieues : « Ce que fait Espérance banlieues aujourd'hui correspond, à mon avis, au type d'initiative que nous devons prendre dans le secteur public et dans le secteur privé pour arriver à contribuer à l'intérêt général ». Il dit avoir eu l'occasion « de lire, de comprendre ce qui se passait au travers d'Espérances banlieues », il a même visité leur première école à Montfermeil. On le retrouve de nouveau aux côtés d'Espérance banlieues au colloque organisé par St-Cyr : « Société civile et communauté militaire : défendre ensemble les valeurs de la France ».

FONDATION ESPÉRANCE BANLIEUES

La fondation Espérance banlieues est une fondation abritée par la Fondation pour l'école créée en 2012, présidée par Éric Mestrallet, ancien attaché parlementaire de Bernard Seillier, vice-président du MPF de Philippe de Villiers et militant de Civitas (association catholique intégriste maurassienne et lefevrisme). Ce mouvement affirme sa volonté de soutenir « la reconquête catholique de la cité ». Espérance banlieues va à la reconquête catholique des cités mais le caractère confessionnel n'est pas assumé : « Les écoles Espérance banlieues pratiquent une neutralité religieuse véritablement respectueuse du choix des familles. En clair, les sujets religieux

peuvent y être abordés sans tabou ni crispation, mais ils le sont avec les outils de l'école (la raison et la connaissance) et non ceux de la foi » (site officiel). Pourtant le fondateur Éric Mestrallet et le chef d'établissement des « cours Alexandre Dumas » (première école d'Espérance banlieues) Albéric de Serrant sont tous les deux des catholiques militants de la Manif pour tous.

Éric Mestrallet met en avant sa fonction d'« entrepreneur libéral » plutôt que ses liens avec l'extrême droite catholique, mais les professeur-e-s des écoles Espérance banlieues doivent être formés par « l'institut libre de formation des maîtres » créé par Anne Coffinier en 2007, association de formation des enseignant-es pour le privé qui organise des week-ends avec la fondation Lejeune. Cette fondation d'inspiration chrétienne est l'une des principales associations du mouvement pro-vie et anti-IVG. Dans son discours au colloque de la fondation Espérance banlieues, Blanquer assure que les enseignant-es y reçoivent « une formation appropriée ».

FONDATION POUR L'ÉCOLE

Pour comprendre les objectifs de la fondation Espérance banlieues, il faut aller regarder du côté de son financeur et fondation de tutelle : la Fondation pour l'école. Cette fondation est créée en 2008 par Anne Coffinier (encore!) avec l'accord de Xavier Darcos, alors ministre de l'Éducation nationale, qui avait comme mission, donnée par Sarkozy, de favoriser le développement de l'enseignement privé, en particulier hors contrat, et de le financer. Les écoles financées par la Fondation pour l'école doivent répondre à une charte, assez obscure dans sa formulation, mais dont certains points sont révélateurs :

- « pour les établissements secondaires, justifier d'une véritable réflexion sur la question de la mixité ». Anne Coffinier étant une militante anti-coéducation sexuelle, très active dans la Manif pour tous, pourfendeuse de « la théorie du genre à l'école » et défenseuse « de l'altérité sexuelle dans les manuels scolaires », on s'imagine bien dans quel genre de « réflexion sur la question de la mixité » Anne Coffinier nous embarque. Certains cours des écoles Espérance banlieues sont



Jean-Michel
Blanquer

Détruisons
ensemble
l'École

Publique



non-mixtes. Monsieur Blanquer va-t-il faire un procès pour discrimination à ses nouveaux amis ?

- « avoir des sources de financement identifiées, transparentes et diversifiées, communiquées à la fondation sur simple demande, et systématiquement pour toute source dépassant 10 % du total » ;
- « reconnaître le droit de la fondation à effectuer des visites sur place pour vérifier le respect de la présente charte et lui transmettre le compte rendu des inspections effectuées par l'Éducation nationale ». On voit la subordination statutaire des écoles financées par la Fondation pour l'école.

Une des directives pédagogiques révélatrice est que les écoles financées par la Fondation pour l'école doivent « enseigner en français ou – par exception – dans une langue régionale française ou une langue d'un des états de l'Union européenne, et l'utiliser comme langue véhiculaire dans l'école ». Anglais, allemand, corse, c'est possible ; arabe, wolof, turc, ce n'est pas possible.

Que ce soit pour le financement, la formation des professeurs ou la structure administrative, Espérance banlieues dépend d'Anne Coffinier, par le biais de la Fondation pour l'école ou l'Institut libre de formation des maîtres. L'avantage d'Anne Coffinier sur Éric Mestrallet (président de la fondation Espérance banlieues), c'est qu'elle n'est pas dans la ruse et la dissimulation de ses orientations politiques.

Anne Coffinier présente ou participe à des émissions sur Radio Courtoisie sur des thèmes aussi charmants que « la politique sociale de Vichy », « anniversaire de la mort de Charles Maurras », « émission spéciale OAS », etc. C'est une maurassienne assumée. En effet, dans un entretien pour Academia Christiana (association maurassienne catholique intégriste dont le but est la reconquête chrétienne de la France), elle commente son dernier bouquin en ces termes « alors évidemment, l'origine maurassienne est assez criante ». Anne Coffinier défend en premier lieu le « chèque scolaire » : l'école est libéralisée, l'état donne de l'argent aux familles qui choisissent leur établissement, programme mis en place par Pinochet au Chili. Pinochet incarne d'ailleurs horriblement bien la fusion entre libéralisme sans contrainte, état violent et répressif, et défense des valeurs traditionnelles.

ÇA COÛTE UN POGNON DINGUE !

La question qui nous saute à la gorge : comment font-ils pour avoir autant de pognon alors qu'un enseignant doit mendier des heures pour obtenir des tickets de métro pour emmener ses élèves en sortie ? D'où viennent les 2 000 000 d'euros par an (dont 200 000 euros dédiés à la recherche de fond) d'Espérance banlieues ? Valérie Péresse, après avoir versé à la fondation Espérance banlieues 5 000 euros sur sa réserve parlementaire, a accordé une subvention de la région francilienne de 35 000 euros. Laurent Wauquiez a fait de même, en région Auvergne-Rhône-Alpes, au titre de la politique de la ville. Une manière de contourner la loi actuelle qui ne permet pas aux collectivités de financer l'enseignement privé hors contrat.

Quant aux financements privés, il nous suffit de voir la page de remerciements du rapport d'activités d'Espérance banlieues :

ESPÉRANCE BANLIEUES

REMERCIÉ DE LEUR SOUTIEN :



COHÉRENCE DANS LA DESTRUCTION

On peut mettre en relation les liens entre la droite libérale et catholique et les réformes récentes de l'enseignement : contrôle continu au bac, lycée « modulaire », réduction de 20 % des postes au Capes compensé par l'embauche de contractuels, système algorithmiquement non performant de sélection dans le supérieur, etc. Toutes ces réformes paraissent insensées et d'une lourdeur administrative absolument délirante. Par exemple, on sait que le « lycée modulaire » où chaque élève choisirait librement ses matières sans contrainte dans la joie et l'allégresse



L'Amap de la destruction de l'école

n'est pas possible pour des raisons bêtement physiques : le merdier pour aligner les groupes de langues en seconde rend un emploi du temps par élève impossible, on n'a pas les murs, ni les profs, ni les chaises pour ça !

Toutes ces réformes apparemment irrationnelles prennent sens si les écoles deviennent massivement privées, où la concurrence entre établissements fait rage, où certaines écoles proposent beaucoup de choix pour beaucoup d'argent et certaines peu de choix pour pas cher. Ces réformes sont des préparations à la libéralisation de l'école. De ce point de vue, les réformes du lycée et de l'université sont de même nature que la réforme actuelle de la SNCF, une réforme aberrante en l'état mais qui devient parfaitement cohérente dans un monde libéralisé (séparation du transport et de fret, société différente pour les rails et pour le train, dé-fidélisation des travailleur-euses par la casse des statuts). Des réformes absolument pas optimales pour le service public mais qui prennent toute leur ampleur dans un marché de concurrence libre et non faussée.

ALLIANCE DES LIBÉRAUX ET DES FACHOS

Macron se présentait comme un libéral ayant des valeurs de gauche, on pouvait s'attendre à un déferlement d'inepties libérales comme des partenariats entre l'Oréal et les établissements scolaires ou la promotion des mouvements ultra-libéraux comme « Teach for France ». Mais il ne s'est assurément pas vendu comme le défenseur des valeurs traditionnelles catholiques. La réalité des politiques scolaires de Macron montre une fois de plus la facilité historique qu'a le capitalisme de faire bon ménage avec l'extrême droite, quelle qu'elle soit. Le capitalisme

ne dispose pas d'un corpus idéologique clair et vendeur sur l'école, l'extrême droite oui : la baisse du niveau, la fin du roman national, la méthode globale, les professeur-es gauchistes qui distillent une idéologie pernicieuse à nos enfants, la théorie du genre, la fin de l'autorité, les dangers de l'égalitarisme, du démocratism, etc. L'extrême droite traditionnelle a toujours manifesté un intérêt majeur pour l'école et produit un discours efficace, simple et vendeur.

L'alliance des « réac-publicains », des catholiques intégristes et des libéraux forcenés décrite dans *L'école des réac-publicains*¹ prend un nouveau tournant avec Blanquer. Pour casser l'école, promouvoir un système autoritaire et se débarrasser de la « pédagogie rouge », la droite dite républicaine avait besoin de passer par des réactionnaires fréquentables : Finkielkraut, Polony, Brighelli alliés au collectif Racine, lui-même allié au Front national. Mais les temps ont changé, plus besoin de Finkielkraut ni même du Front national, les liens entre le ministère et l'extrême droite catholique se font maintenant directement, en circuit court, du producteur au consommateur : c'est ça, l'Amap de la destruction de l'école. Blanquer vend en viager les morceaux du mammoth encore chaud aux branches les plus rétrogrades de l'extrême droite catholique. On vit une pétain d'époque.

SAMUEL

CNT éducation 93

1. CHAMBAT Grégory, *L'école des réac-publicains*, éditions Libertalia, 2016.

LES 128 DU 22 MAI, UNE JEUNESSE EN DANGER

Le 22 mars 2018 à Paris, 128 jeunes dont 40 mineur.es, la majorité au lycée, furent arrêté.es et privé.es de leur liberté. 128 interpellations dont 102 au lycée Arago, place de la Nation, à la suite d'une grande manifestation interprofessionnelle.

Les gardes à vue ont duré jusqu'à 79 heures. Certains n'ont pas eu accès à de l'eau ou à leurs traitements médicaux pendant plus d'une journée, d'autres ont subi l'humiliation de plusieurs dizaines de fouilles, y compris les mineur.es.

Un grand merci à Ojabiertographie (<https://www.facebook.com/ojabiertographie/>) qui nous a confié une partie des photographies prises de ces jeunes, que nous avons choisi de vous présenter dans ce numéro.

Le photographe a recueilli les témoignages et la réflexion de plus d'un quart des gardé.es à vue et ces photos se veulent une manière de présenter une diversité de regards sur la lutte sociale, la répression, les conditions de détentions et les répercussions judiciaires par des mots, des dessins ou des objets.

ÉVALUER AUTREMENT

Je n'aurai pas l'occasion de traiter tout ce qui relève de l'évaluation. Celle-ci peut prendre des formes très différentes, qu'il s'agisse d'évaluer la trajectoire d'une balle lancée, l'humeur d'un interlocuteur ou les compétences d'un candidat soumis à un examen d'entrée. Même dans un champ purement scolaire nous rencontrons des évaluations diagnostiques, des recueils de représentations sans oublier l'auto-évaluation. Dans ce texte il sera question plus spécifiquement de l'évaluation sommative, autrement dit du contrôle de conformité, de connaissances ou de compétences.

Puisque la révolution sociale, libertaire et pédagogique n'a pas encore eu lieu et que nous sommes nombreux et nombreuses à travailler dans cette société, il faut bien nous prêter à un certain nombre d'attentes de l'institution, des collègues, des parents et bien souvent des élèves aussi. Parmi celles-ci il y a la nécessité de rendre des bilans régulièrement sur les acquis des élèves. Nous pouvons essayer de le faire sans dénigrer, rabaisser, renvoyer à l'échec en misant sur le « toutes et tous capables » et en mettant en avant les progrès.

Plusieurs solutions s'offrent à nous qui ne se contredisent pas forcément et qui seront plus ou moins adéquates en fonction de la situation. Notre attitude ne sera pas la même s'il s'agit de livrer un retour sur les apprentissages aux apprenants eux-mêmes ou si les bilans doivent servir à l'institution pour sélectionner. Dans le deuxième cas il est envisageable de valider tout le monde, en mettant la moyenne ou la note maximale. Par contre dans le premier cas, je pense que nous devons être sincères avec celles et ceux qui sont dans un processus d'apprentissage, ce qui peut réclamer d'apprécier sans complaisance le niveau obtenu. Pour ce faire nous pouvons quand même réfléchir à un système d'évaluation respectueux des élèves.



En premier lieu il s'agit d'être clair et explicite sur ce qu'on attend des apprenants. De plus, si on veut éviter de les renvoyer à l'échec, on peut adopter l'évaluation positive. Il s'agit principalement de ne conserver que ce qui a fonctionné et de le valider, pour le reste on le laisse de côté en attendant que l'élève soit capable de le réussir. Ce système est utilisé en maternelle depuis longtemps sous la forme de cahiers d'évolution par exemple : on note ce que l'enfant sait faire (compter jusqu'à 5 par exemple) sans référence à une norme attendue. Ces outils font apparaître les progrès sans sanctionner des supposées défaillances.

Nous pouvons aussi nous interroger sur les incontournables des contrôles classiques : pourquoi les élèves devraient toutes et tous être évalués au même moment ? Dans un laps de temps limité ? Sans aide matérielle ou humaine ? À quel type d'activités de la vie courante cela renvoie-t-il ? Dans le travail, la vie familiale, les rapports amicaux, les activités associatives ou militantes, sommes-nous amenés à agir seul et sans aucune aide ? Pourquoi évaluer les enfants de cette façon ultra-normée alors que nous ne rencontrons que rarement ces situations dans la vie quotidienne ?

Certains systèmes d'évaluation tels que les brevets ou les chefs d'œuvre en pédagogie Freinet, les ceintures en pédagogie institutionnelle (avec l'outil Pidapi par exemple) permettent d'évaluer les élèves de manière positive au moment où ils se sentent prêts. En attendant de pouvoir se passer des livrets d'évaluation ou tout du moins de gérer autrement les différences entre individus dans une société égalitaire, nous pouvons utiliser ces outils qui nous permettent un plus grand respect de la dignité des élèves.

FRANCK

CNT éducation santé social 34
enseignant cycle 3 en REP+



AFFELNET : LE PARCOURSUP DU COLLÈGE

En guise de préparation à la sélection, les élèves de troisième doivent choisir leur lycée via Affelnet (Affectation des élèves par le net), procédure informatisée mise en place il y a une dizaine d'années. Comme pour tout choix d'orientation, cela se fait selon des critères soi-disant objectifs qui servent avant tout à préparer le tri des élites.

D'après le ministère de l'Éducation nationale, « le critère déterminant c'est le secteur géographique ». Ha, ha, ha ! Vraiment ? Bien sûr, cela dépend des académies. Dans une zone où il n'y a qu'un lycée à cent kilomètres à la ronde, cela est vrai... mais à Paris, par exemple, rien n'est plus faux.

LA SPÉCIFICITÉ DE PARIS

Dans la capitale, il y a plein de grands lycées au centre et très peu d'élèves. Qui plus est, ces lycées sont « prestigieux ». La ville est donc coupée en quatre secteurs comprenant tous des lycées élitistes (plutôt centraux) et des lycées « poubelles » (plutôt en périphérie).

Les enfants font huit vœux hiérarchisés, sur une grosse dizaine de possibilités par secteur. L'ordre des vœux est fondamental : un lycée considéré comme bon ne supportera pas d'être placé derrière un lycée considéré comme mauvais et un tel vœu sera donc inutile. L'attribution des places se fera informatiquement par un système de points calculés sur la base des résultats annuels de l'élève. Ainsi les élèves ayant de bonnes notes auront plus facilement leur premier vœu, qui est souvent un « bon lycée ». Et la hiérarchie entre établissements se maintient ainsi d'année en année.

Pour atténuer la ségrégation sociale inévitable que ce système impliquait, des points sont attribués aux boursier-ères, mais ce sont tout de même les "meilleur-es" d'entre eux-elles qui iront dans les « meilleurs » établissements.

Pour le responsable du service académique d'information et d'orientation, « si l'élève n'a aucun lycée, c'est généralement qu'il n'a pas demandé celui de son secteur »... alors que le plus souvent c'est parce qu'il-elle n'a pas été assez stratégique dans ses vœux...

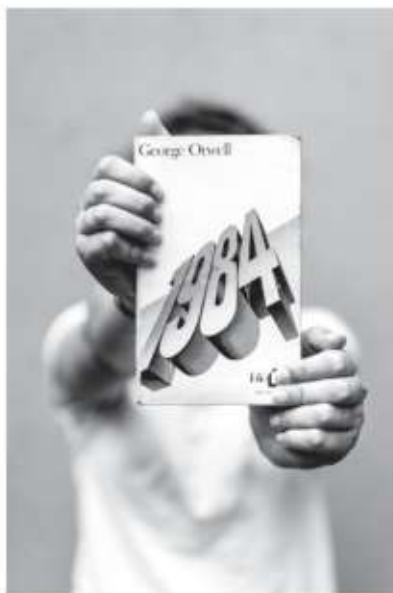
LES CONSEILLERS EN ORIENTATION

D'après le site letudiant.fr, il faut « faire le maximum de vœux pour être sûr d'obtenir satisfaction car certains lycées sont très demandés ». Suivent de nombreux conseils stratégiques comme « placer votre formation préférée en tête de liste ». Mais à aucun moment il n'est dit que la sélection se fera sur les notes. Tabou ! Sur internet fleurissent les conseils en orientation et les « coachings », mais aucun ne parle de sélection. Ridicule !

Il n'y a évidemment pas de recours possible sur l'affectation définitive. Et pour les élèves n'ayant pas obtenu de lycée, les quelques établissements où il reste des places – généralement les moins demandés – se verront obligés de les inscrire. Malgré tout ce qu'on peut lire, l'intérêt des enfants, leur temps de trajet, leurs choix d'options, sont secondaires dans Affelnet mais pas un-e coach ou un-e chef-fe ne le dira !

Pour finir, il faut savoir que certains établissements très élitistes échappent à la procédure. Pour les sections internationales, vivier d'élèves bilingues triés sur le volet par un examen-concours, ou les classes à horaires aménagés dans lesquelles on trouve les enfants sélectionnés par les conservatoires, il est inutile de repasser par une étape d'écrouissage. Quant aux lycées Henri IV et Louis-le-Grand au centre de Paris, il s'agit de choisir manuellement la future élite, surtout pas de confier cette tâche à une bête machine programmée !

PASCAL
CNT éducation 75



VERS UNE CLASSE COOPÉRATIVE ?

Aux confins de la Seine-Saint-Denis, il ne fait pas bon être seul-e. Ici, on nous le rappelle souvent, « on compte 60 % d'élèves boursiers ». Cela veut dire que pour bénéficier de bourse, les adultes responsables de ces élèves touchent individuellement moins de 14 000 euros par an. On vous laisse calculer le revenu mensuel. Souvent, « les adultes responsables » sont un-e seul-e...

Être seul-e, c'est se condamner à galérer. Il existe des solidarités bien sûr. Celles de la République ont plutôt tendance à fondre avec les réformes engagées. Quant aux autres, locales, familiales, elles peinent à se maintenir car les gens partent, migrent, sont déplacés par la loi du marché. Et les habitudes se perdent. Il faut donc, parfois, ré-apprendre à les organiser.

SOLIDAIRES ET ANTI-HIÉRARCHIQUES

À la CNT, on est pas les meilleur-es, on le sera jamais. Faut dire qu'on s'en fout d'être les meilleur-es. Par contre, être solidaires, c'est un peu la raison d'être de notre organisation. Et sans hiérarchiser les groupes. On l'a pas appris à l'école, mais nos parcours nous y ont sensibilisé. Moi, c'est plus que tout le triste constat de la destruction méthodique de solidarités que je croyais établies (conventions collectives, APL, etc) qui m'a poussé à chercher un groupe où j'apprendrais à aider et être aidé, dans le respect de qui je suis et sans me déresponsabiliser.

L'école, dans sa forme actuelle, c'est pas du tout ça qu'on y fait. On prétend enseigner l'autonomie en l'invoquant comme une faveur divine qui toucherait les élèves, et qu'ils et elles devraient déployer spontanément par elles-eux-mêmes.

Mais beaucoup trop rarement, le système éducatif met en avant l'importance du collectif dans la construction de l'autonomie. Aussi, avec quelques collègues on s'est dit qu'il était nécessaire de sortir de cette course à l'individualisation (livrets numériques, évaluations individuelles à tous les niveaux, traitement disciplinaire, survalorisation de la « réussite » au détriment du progrès). On a d'abord contesté les moyens dont on disposait dans notre établissement, les jugeant insuffisants pour nous permettre de construire cette nouvelle approche. Cette contestation

s'est insérée dans une lutte départementale qui n'a pas abouti.

AVEC LES MOYENS DU BORD

Alors on va faire avec les moyens du bord : et c'est, de lectures, de réflexions, d'affinités politiques et de camaraderie de lutte, qu'est né le projet de classe coopérative. À la croisée de plusieurs influences. D'abord, la pédagogie institutionnelle¹, qui vise à dépasser le modèle de l'école caserne en faisant de la classe un lieu investi par les élèves, où ils se sentent bien et sont responsables de leur environnement. C'est donc, au collège, une salle pour une classe. Et les profs qui bougent. Puis, des éléments de pédagogie sociale² : notre collège ne doit pas devenir un bunker. Via la classe coopérative, les parents, le quartier, seront invités à s'approprier l'espace scolaire, collectivement, en organisant des rassemblements et des discussions en son sein. Et aussi, il y aura un soupçon de pédagogie de l'opprimé³, car critiquer c'est se libérer du monde de merde contenu dans chaque mot qui sort de la

bouche de Macron et ça, ça s'apprend ensemble. Enfin, il y aura du bricolage, du bidouillage, beaucoup d'improvisation, de l'écoute, du dialogue, du multilogue, des néologismes, des sorties... Et un journal pour documenter ça.

La suite au prochain numéro, et y'aura besoin d'un chouïa plus que 3700 signes.



RMN
CNT éducation 93

1. OURY Fernand, *La pédagogie institutionnelle*, éditions Matrice, 2009.

2. RADLINSKA Helena, *Aux sources de la pédagogie sociale*, éditions L'Harmattan, 2016.

3. FREDRE Paulo, *Pédagogie des opprimés*, éditions Maspéro, 1974.



NOTRE-DAME-DES-LUTTES : UN BIEN COMMUN, SANS DROIT NI TITRES

Depuis 2009, quand des paysans ont sollicité une aide extérieure au bocage pour empêcher la réalisation d'un aéroport à Notre-Dame-Des-Landes, des centaines puis des milliers de personnes sont venues pour quelques heures, deux ou trois jours, plusieurs mois, des années pour défendre cette zone.

Aujourd'hui, l'État a renoncé : il n'y aura pas d'aéroport. Mais, toutes celles et ceux qui ont squatté les fermes, construit des cabanes, installé des yourtes, posé leur caravane avaient bien d'autres projets en tête. Rassemblés et multiples, ces projets ont pu se tenter, s'expérimenter parce qu'un espace collectif était enfin possible, un espace grandeur nature, un espace égalitaire comme rarement l'Histoire des luttes en donne l'occasion : paysans résistants, travailleurs-paysans, militantes, zonards, squatteuses, écologistes, naturalistes, anarchistes, migrant-es, sans domicile fixe : toutes égales, tous égaux car occupants illégaux d'un squat de 895 hectares. De quoi refaire le monde, un autre monde débarrassé de L'État, des flics et des patrons. Et cette fois, pour de vrai, pas à la tribune d'un magazine ou le temps d'un week-end. Un projet en chair et en vie avec toutes ses difficultés de mise en œuvre. Difficultés qui sont notre bien commun.

CE QU'ON A CONSTRUIT

Le bien commun d'un vivre ensemble. Vivre des solidarités concrètes, sans argent ou peu ; construire du collectif pour se loger, se nourrir, se chauffer, se déplacer, fabriquer ensemble...

Le bien commun de l'autogestion partagée. Apprendre en faisant, apprendre sans expert. Échanger des pratiques, participer à des chantiers et ainsi se réapproprier sa vie tout en créant la possibilité d'une vie collective égalitaire.

Le bien commun d'une sécession concrète avec le système capitaliste. Apprendre à être plus autonomes pour la construction, le soin ou la nourriture. S'organiser ensemble sans suivre les réglementations officielles, sans se soumettre à des injonctions de performance ou de compétition.

Le bien commun de l'action directe, de l'assemblée souveraine : « Nous avons tenté, quelques fois avec succès, de vivre sans État, sans police, ni prisons ou hôpitaux psychiatriques. On a fait l'expérience des embûches qu'on rencontre sur cette voie avec beaucoup de moments de doutes ou d'échecs, mais aussi avec plein de fois où on a fait mieux qu'ailleurs. Par exemple avec le cycle des douze – organe de médiation des conflits personnels fonctionnant sur le volontariat et le tirage au sort, l'atelier de co-écoute fonctionnant notamment sur le concept de bienveillance, des groupes de paroles traitant de nos addictions, des lieux de sevrage, etc. »¹

Le bien commun de la confrontation des pratiques. Peut-on couper un arbre vivant ? Comment cohabiter ? Sur la zad, certains lieux de vie ont clairement affiché leurs conditions : cabane « en mixité choisie »... À la Wardine : « Validistes, capacistes, âgistes, sexistes, homophobes, transphobes... », vous n'êtes pas les bienvenu-es. Et un peu partout : « no photo ».

Le bien commun de l'ouverture au monde. « Alimenter les solidarités nouées avec les grévistes ou encore étendre notre soutien aux manifestant-es blessé-es ou incarcéré-es ». À Calais en soutien aux migrant-es, à Versailles contre la Cop 21 : « En 1871, les Versaillais avaient écrasé la Commune de Paris. Les Zads sont aujourd'hui autant de nouvelles communes libres » (LMH n°2).

CE QU'ILS ONT DÉTRUIT

Détruire le bien commun, un objectif majeur pour l'État. Au printemps 2018, l'État exige le déblaiement de la « route des chicanes », la départementale 281, préalable à toutes



discussions... La voie est ouverte à une occupation militaire de la Zad. Ce sont une quarantaine de lieux qui sont expulsés et détruits. Maintenant que l'aéroport est abandonné, il faut rétablir « l'état de droit » dans cette zone qui défie « les lois de la République ». Pendant plusieurs semaines, 2 500 gendarmes avec tanks, pelleteuses et camions d'écoutes, quadrillent la zone. Deux hélicoptères sont en faction permanente, saturant l'espace sonore dès 4 heures du matin, à quoi s'ajoutent des dizaines de drones qui accentuent une pression à la Big Brother. Plus de 11 000 grenades sont tirées en 8 jours, faisant plusieurs centaines de blessé-es dont des très graves, une main arrachée.

VIVE LA COMMUNE, À BAS L'ÉTAT

Après cette phase d'expulsions et de violences policières, la Préfecture exige que des dossiers soient déposés pour légaliser les projets et les habitant-es. En fait d'état de droit, c'est plutôt les droits de l'État qu'il s'agit de rétablir : tout légiférer, tout régler, tout contrôler, tout former. Le mouve-



ment se déchire : certain-es veulent déposer des dossiers, gagner du temps, ne pas se faire écraser. Quand d'autres refusent de rentrer dans ce chantage, puisqu'on sait que l'État ne vise que l'écrasement de ce territoire qui lui échappe. Quand d'autres encore rappellent les mots d'ordre communs : « Ni aéroport, ni expulsions ». Ces dernières se comptent par dizaines... Il faudrait désormais reconstruire, réoccuper, retisser les lieux et les liens, les quotidiens anéantis... Au lieu de cela, des dossiers sont déposés en préfecture, avec des projets qui se situent sur l'emplacement même d'occupant-es aujourd'hui expulsé-es. Si ces projets sont validés, y aura-t-il des occupant-es « légales » et « illégales » pour un même lieu ?

L'État veut en finir avec le Commun et le dit : « Nous refusons tous les projets collectifs. Nous voulons un

nom par projet. » Viennent alors les Contrats d'occupation précaire, contrats individuels courant sur six mois, soit jusqu'en décembre 2018. Le 5 juillet, l'État restitue les terres au Conseil départemental, fervent opposant à la Zad et défenseur inconditionnel du projet annulé d'aéroport. Nul doute qu'il sera favorable aux projets de la FNSEA, garants d'une agriculture irraisonnée, productiviste, individualiste et meurtrière.

DES COMMUNS AU BOCAGE ET DU BOCAGE AU COMMUN ?

Le bocage est une création de la famille Say (le sucre Beghin-say) grands bourgeois de Nantes, qui achète les parcelles de la commune de Notre-Dame-des-Landes à la fin du XIXe siècle. Les terres sont couvertes de landes (ou ajonc) qui permettent de multiples usages aux paysan-nes de ces terres communales. Elles vont être privatisées, accaparées, découpées par des haies : c'est le bocage qu'on connaît aujourd'hui. Elles vont être aussi amendées avec la mélasse de l'illustre famille, dont le sucre est issu de l'esclavage. Les communs disparaissent.

Quelques décennies plus tard, le Commun ressurgit des landes enfouies dans ce bocage. Avec la lutte contre l'aéroport mais surtout contre son monde, c'est

d'abord l'État et la propriété privée qui sont attaqués. Proposer d'acheter la Zad par un fond de dotation est une vraie fausse idée. Le passé et le présent disent combien la propriété, c'est le vol. S'il s'agit d'acheter des terres, cela peut se faire partout ailleurs ! Non, pour en revenir aux communs, il faut s'en tenir à ce qui nous fonde également : prendre un territoire collectivement, sans droit, sans titre et sans chef². Comme au Chiapas, se tenir hors de portée de L'État. Réguler nos relations sociales par nos seuls usages communs, pour un avenir qui s'arrime à nos luttes collectives.

CAMILLE

1. *La fin de la ZAD, le début de quoi ?*, zad.nadir.org, 2018.

2. *Demain s'entête*, film réalisé entre juillet 2017 et avril 2018 en accès libre sur YouTube.



ATTAQUES CONTRE LA LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE

« Savoir-faire » pour instruire et éduquer des enfants ou des adultes, somme de connaissances théoriques, la pédagogie relève de multiples apports qui permettent aux praticiens d'adapter leur pratique à leur public.

Pourquoi une restriction de la liberté pédagogique est-elle insupportable ? La pédagogie a une histoire, elle est ancrée dans une société en mouvement et surtout les choix pédagogiques sont politiques, ils contiennent en eux-mêmes leur finalité. Les méthodes sont en relation directe avec les objectifs et valeurs qui président à leur choix. L'enseignant-e pour être efficace doit pouvoir choisir en toute liberté une approche en fonction de ses connaissances et des valeurs qui l'animent. Il-elle évolue dans ses pratiques au fur et à mesure des années, de ses observations, ses expériences, ses lectures...

Depuis des années, la liberté pédagogique se réduit avec la diminution de la formation continue, le rejet de l'histoire de la pédagogie qui permet de maintenir les jeunes enseignant-es dans l'ignorance des grandes approches pédagogiques...

LA CNT REFUSE LES PÉDAGOGIES AUTORITAIRES

Le ministre impose un retour à la pédagogie que l'on pourrait nommer « traditionnelle ». Pourquoi ? Elle forme les futur-es salarié-es et entretient le tri social. Les injonctions du gouvernement favorisent les enfants issus de milieux dont la culture est proche de celle de l'école.

Cette pédagogie forme à l'individualisme, seul le travail individuel est évalué et valorisé. Elle favorise la rivalité entre les élèves. L'enfant est réduit à n'être qu'un élève, il devient sa production scolaire, s'il ne réussit pas il se dévalorise lui-même. Or l'échec est générateur d'abandon et de violence. Les enfants

apprennent la passivité et la soumission à l'enseignant-e et à l'institution scolaire. Enfin cette pédagogie amène une réduction de la capacité de penser, en s'appuyant le plus souvent sur une accumulation de connaissances. Pour y parvenir, les méthodes se basent sur du dressage.

LA CNT REVENDIQUE LA LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE

Les enseignant-es doivent pouvoir continuellement chercher et expérimenter approches et outils permettant aux élèves de s'émanciper. Pour l'accès aux savoirs de tou-tes, les démarches pédagogiques doivent être variées, respecter la complexité des êtres humains, de leur environnement, pour amener les enfants et adultes à penser le monde et agir sur lui.

Pour cela, nous tentons de mettre en œuvre une école dans laquelle les enfants aient envie d'apprendre. Nous nous appuyons sur la curiosité de chacun, la coopération entre les élèves, la fin des rivalités nocives pour favoriser la recherche, le tâtonnement, l'entraide. Nos choix pédagogiques visent à développer les capacités créatives, l'autonomie et la capacité de penser.

Nous nous appuyons sur des expériences déjà mises en œuvre et décrites par de nombreux praticiens et chercheurs en sciences de l'éducation comme Freinet, mais aussi des contemporains comme Goigoux et bien d'autres. La gestion d'une classe peut être partagée avec les élèves : droit à la parole, intervention sur l'organisation des apprentissages, mise en place de projets... Toute l'activité scolaire peut être repensée en plaçant les élèves en position d'acteurs et en acceptant de lâcher la toute-puissance de l'enseignant-e pour élaborer avec les élèves. Il ne s'agit pas d'une utopie, beaucoup d'entre nous pratiquent ces démarches. Notre projet de société est indissociable de notre projet pédagogique : construire une société juste et égalitaire commence par mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques variés pour apprendre des contenus mais aussi développer la curiosité, l'envie d'apprendre, de communiquer, d'agir sur le monde.

ISABELLE

CNT éducation 94



CHRONIQUE DE L'ÉDUCAGOGUE EN RETRAITE

Enfin ! Après vingt-cinq années de bons et loyaux services d'enseignant au sein de l'Institution Éducation nationale me voici « rayé des cadres », hors-classe d'une certaine manière ! Quand j'écris loyaux, je pense loyauté envers les enfants, les parents, mes idéaux, mes aspirations et non une vague loyauté envers l'Institution.

C'est ce défaut de loyauté envers l'Institution qui m'a été reproché plusieurs fois par les IEN (Inquisiteurs de l'Éducation nationale)...

Ouf, il était temps, le temps de la retraite dont la date n'en finissait pas de reculer... 55 ans pour les instits avant qu'ils ne deviennent « professeurs des écoles » donc cadre A, « cette catégorie regroupe les fonctions de conception, de direction et d'encadrement » tout comme nos inspectrices ou inspecteurs d'en-bas comme d'en-haut (contrairement à ce qu'on voudrait nous faire croire, de part notre statut, nous pouvons réfléchir et donc concevoir notre propre pédagogie et tout ce qui va avec... à méditer et à répondre aux IEN et autres)... 60 ans... 62 en attendant pire... 67 ans pour une retraite à taux plein ! Comme toutes celles ou ceux qui n'en peuvent plus et qui n'ont pas démissionné avant, je n'ai pas attendu d'acheter un déambulateur, en plus je participe aux efforts budgétaires imposés, ma pension étant amputée. En passant je signale que j'ai été contraint de faire du rab : ma date anniversaire est en février mais je n'ai été admis à la retraite qu'au 1er septembre.

Le lundi de la rentrée scolaire à 9 heures, pour oublier, je suis allé faire un billard dans le club du village voisin... juste en face de l'école. Pauvres enfants ! Insouciants, ils semblaient joyeux pour la plupart, se racontant des histoires de vacances ou autres, courant, criant dans la cour, d'autres accrochés au grillage regardaient tristement leurs parents qui avaient du mal à partir. Bientôt un sifflet ou une sonnerie mettrait un terme à tout cela. Silence et en rang par deux vers de nouvelles évaluations ! Je sais, je caricature. D'autant que je sais que dans cette école travaillent deux collègues que j'ai eu plaisir à retrouver une semaine fin août au stage Icem-SO (Institut coopératif de l'école moderne – Freinet du Sud-Ouest). Vous voyez bien que la formation initiale ou continue

existe à l'EN... pour peu que vous preniez sur vos congés et vos deniers !

Je m'étais promis de ne pas donner de « conseils », la valeur n'attendant pas le nombre des années, mais dans cet univers pitoyable je ne peux que vous inciter, si vous vous posez des questions sur votre travail, votre pédagogie, à ne pas rester seul-e pour rejoindre un groupe local d'un mouvement pédagogique. De même, et après promis j'arrête, ne soyez jamais seul-e face à la hiérarchie, faites vous accompagner, prenez des notes (les paroles s'envolent...), demandez des écrits, restez calme et prenez de la distance, c'est le B-A BA, pardon je veux dire le tâtonnement expérimental, la recherche personnelle et la coopération.

Arrivé en fin de vie professionnelle, si je me retourne pour voir le chemin parcouru, si j'évalue (beurk!), j'éprouve toujours le même malaise entre ce que je voulais faire pour une éducation émancipatrice et ce qui m'était demandé. L'école est à l'image de cette société qu'elle a pour objet de reproduire. Nous sommes des pions dans ce système, à nous d'être autant de grains de sable. Comme la prison, l'école a fait son temps. Qu'elle crève ! Alors sera-t-il possible de parler véritablement d'Éducation émancipatrice.



ZIO ALDO



mais qu'on va continuer d'appeler FN car c'est pas en changeant de nom qu'on change de produit. Le FN donc, un parti raciste et fasciste ? Bien entendu, parmi ses sources d'inspiration, ses méthodes, ses fondateurs et ses adhérent-es actuel-les, nous pouvons trouver du fascisme. C'est quoi le fascisme ? Un système pas très cohérent d'organisation de la société par le culte du chef, le respect total d'une hiérarchie de plomb, qui ambitionne de structurer des communautés fondées sur le lien organique. La société est vue comme organisme, où chacun-e a sa place, chacun-e a sa race. Et si en apparence le fascisme est révolutionnaire, il s'appuie surtout sur les traditions pour se hisser et se maintenir au pouvoir : celles de la propriété privée, de la famille, et éventuellement de la religion.

Mais, si nous englobons souvent l'extrême-droite dans le terme de « fascisme », nous nous devons d'être précis : le discours du FN est bien plus souvent xénophobe que raciste. Cette frange instituée et médiatique de l'extrême-droite, qui se comporte en entreprise politique, a depuis longtemps troqué le discours sur la race pour celui sur la culture, dans le sillage de la Nouvelle Droite et du Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne. C'est ainsi que le « musulman » a remplacé la figure de « l'Arabe » dans le discours de ce parti et des organisations de droite et d'extrême-droite ayant quelque volonté d'accéder aux médias dominants. Le migrant devient la figure repoussoir visant à « conquérir » un électorat fragilisé économiquement par le capitalisme qui s'impose partout avec la brutalité qu'on sait.

ET LE BASTION SOCIAL, C'EST QUOI ?

Une organisation neuve dans le nom, mais qui prospère sur un vieux terreau : des petits collectifs déterminés, comme le Groupe union défense (Gud) en son temps, qui se disent concernés par la question sociale, mais crachent sur la lutte des classes. Pour ces groupes, c'est la communauté qui compte et elle doit correspondre aux valeurs traditionnelles européennes, se faufilant entre marxisme et libéralisme pour proposer une approche terceriste, une troisième voie, le fascisme quoi.

Dans cette logique, la rhétorique antilibérale de l'extrême-droite peut porter une critique de l'individualisme promu par le Capital. La critique d'un capitalisme « cosmopolite », « mondialiste » ou encore « apatride ». Tout naturellement, le migrant serait LA conséquence fâcheuse de ce capitalisme, et combattre les migrant-es, c'est combattre le capitalisme et protéger ses victimes. C'est logique non ?

LUTTER CONTRE SON IMPLANTATION

Faisons l'économie d'une présentation des courants royalistes, réactionnaires, souverainistes, libertariens... Mais conservons une chose à l'esprit : l'extrême-droite est composée de nombreux courants qui parfois se détestent. Mais, quand il s'agit de se maintenir et de s'implanter, ce que recherchent les organisations d'extrême-droite, c'est l'assentiment du pouvoir. Elles cherchent donc des accointances.

Nos articles sur les liens qu'entretient Blanquer avec l'extrême-droite, ou l'excellente infographie produite par les ami-es de la Horde sur leur site (voir illustration), peuvent aider à mieux les connaître. Et sans perdre de vue que, parmi nos ami-es des forces de l'ordre, les remarques et comportements fascisants ne sont jamais loin et s'accroissent dernièrement comme le confirme une étude du Centre d'étude de la vie politique française datant de décembre 2015.

La lutte contre l'extrême-droite, sous toutes ses formes, est pour nous une nécessité vitale. Car nous savons que lorsque les fachos s'implantent, ce n'est pas pour faire pousser l'herbe, mais pour faire couler le sang.

RMN

CNT éducation 93



GRANDES GRÈVES DANS L'ÉDUCATION AUX ÉTATS-UNIS

La position dominante acquise par les États-Unis au cours du XXe siècle, particulièrement suite à la Seconde Guerre mondiale, pourrait parfois nous faire oublier que ce pays a une longue tradition de lutte ouvrière. Un exemple parmi les plus symboliques : l'origine du 1er mai est à chercher du côté de Chicago où des travailleuses et travailleurs réclamaient la journée de 8 heures au moyen d'une grève générale débutée le 1er mai 1886.

Il est vrai que depuis plusieurs décennies, les mobilisations médiatiques qu'ont pu connaître les États-Unis prenaient peu fréquemment le visage d'une grève. Mais au printemps dernier, une grande mobilisation des enseignant-es a touché plusieurs États pour défendre le financement de l'école publique et les conditions de travail du personnel des établissements scolaires.

LES REVENDICATIONS

La Virginie Occidentale, ancien bastion minier touché de plein fouet par le déclin de l'industrie du charbon et l'une des régions les plus pauvres du pays, est la première à avoir été concernée par ces grèves. Le Kentucky, l'Arizona, la Caroline du Nord et l'Oklahoma ont pris la suite. Rien d'étonnant à cela, ces États faisant partie des douze ayant considérablement réduit le budget consacré à l'éducation suite à la crise de 2008, sans procéder à aucun rattrapage, alors que les dirigeant-es politiques et économiques aiment à rappeler que la situation s'est améliorée. Soulignons que le financement de l'éducation publique aux États-Unis repose essentiellement sur les États et les collectivités locales.

Aussi, il n'est pas rare de voir des enseignant-es cumuler plusieurs emplois. Cas emblématique de l'abandon des services publics outre-Atlantique, la mort de Cynthia Tisdale au cours d'une fusillade au lycée de Santa Fe (Texas) le 18 mai : enseignante remplaçante de 63 ans, elle devait travailler comme serveuse le soir afin de payer les factures médicales de son mari, atteint d'une fibrose pulmonaire, faute d'une prise en charge par une assurance maladie publique.

Autre grande revendication : le financement du service public d'éducation. Les locaux vétustes ou le matériel scolaire

délabré sont le lot quotidien de beaucoup d'écoles. Dans certains districts de l'Oklahoma, des écoles sont contraintes de n'ouvrir que quatre jours par semaine à cause du manque de financements.

UN MODÈLE POUR L'EUROPE ?

Ces grandes luttes se sont développées en dehors des directions des grandes organisations syndicales très liées au Parti Démocrate. Pour autant, la solidarité était de mise puisque des habitant-es de tout le pays ont participé à une caisse de grève de 250 000 dollars. Résultat, des victoires partielles avec des augmentations salariales et budgétaires mais qui restent largement insuffisantes.

La situation d'abandon des services publics, dans les banlieues populaires des grandes villes comme dans les zones rurales n'est pas sans rappeler les politiques menées en Europe. L'exemple étatsunien nous montre que ces attaques ne passent pas obligatoirement par une privatisation de l'ensemble du système éducatif : les enfants des classes populaires ne sont pas assez rentables pour cela... Ainsi, aux États-Unis, environ 90 % des élèves sont scolarisé-es dans des écoles publiques. Par contre, à côté de grandes écoles (publiques ou privées) élitistes, existent des écoles publiques sans moyen, devant se contenter d'apporter le minimum aux élèves pour pouvoir les transformer en futurs producteurs dociles.



YOANN
CNT éducation 93

EN ALLEMAGNE, SE SYNDIQUER, C'EST PAS AISÉ

Le modèle allemand : on s'en inspire de tous bords. Pour nous, il fait figure d'épouvantail. Mais, comme rien n'est homogène, et s'il y avait, en Allemagne, un syndicalisme intéressant ?

Commençons par la base : en Allemagne, les fonctionnaires en général et les profs en particulier, n'ont pas le droit de grève. Leur « responsabilité » est trop grande et leur statut assez confortable. Cela a été confirmé par la cour constitutionnelle de Karlsruhe. Après avoir été sollicitée par plusieurs profs contestant la légalité des sanctions suite à leur participation à des grèves, les juges ont confirmé que, nein, pas de droit de grève pour elles-eux. Le fonctionariat, en échange d'un statut garanti, se doit d'être fidèle au fonctionnement de l'État.

« UNITÉ, DROIT, LIBERTÉ », ENFIN, PAS TOUT LE TEMPS

Alors comme souvent, un syndicat s'occupe de tout. La Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft (GEW, syndicat de l'éducation et de la science) est l'organisation représentative par excellence avec ses 280 000 cotisant-es. Elle syndicalise tant les contractuel-les que les fonctionnaires. Sauf que les contractuel-les peuvent faire grève. Faut dire qu'être payé-e en moyenne 500 euros de moins que le ou la collègue fonctionnaire avec qui on fait parfois exactement le même travail, avec une retraite au pain sec et un-e manager public constamment dans le dos, donne légitimement des raisons d'exprimer son mécontentement. Mais la GEW est un syndicat qui veut, surtout, apaiser les conflits. Sa secrétaire générale a déclaré que la décision de la cour de Karlsruhe correspondait à un « jour noir »... pour la cogestion. Car la GEW adhère pleinement à ce modèle : patrons et représentants syndicaux discutent et administrent les conditions de travail, s'arrangent sur les salaires. Il en résulte que les Allemand-es connaissent une ère glaciaire salariale depuis presque 20 piges, une dérégulation, et une mise en compétition des travailleur-es qui fleure bon le XIXe siècle.

INTERPRÉTER LE DROIT OU LE CHANGER ?

Face à ce marasme durable, des organisations émergent hors de la cogestion. On connaît déjà la Freie ArbeiterInnen Union (Union des travailleur-es libres, FAU) organisation anarchosyn-

dicaliste dont certains syndicats sont présents sur l'ensemble du territoire allemand et dans de nombreuses branches comme l'enseignement.

Indépendamment de la FAU, à l'université Goethe de Francfort, le syndicat unter_bau s'est constitué en 2016. Son objectif : améliorer massivement les conditions de vie et de travail à l'université. Sa méthode : syndiquer ensemble toutes celles et ceux qui travaillent à l'université, quelle que soit leur activité (salariée ou étudiante) et démontrer la possibilité d'un fonctionnement commun non soumis à l'austérité et la hiérarchie. Pour cela, tout le monde est invité à participer aux assemblées du syndicat et à s'y impliquer. Les décisions sont prises par la base.

Aujourd'hui fort de 200 adhérent-es, unter_bau grandit, mais reste dans le paysage syndical allemand une aberration. En quête de légitimité, car son mode de syndicalisation n'est pas reconnu, le syndicat a décidé de participer aux élections de l'université, pour accéder comme collectif organisé au parlement des étudiants, qui dispose d'un budget de fonctionnement de l'ordre du million d'euros. Pour quel usage ? Jusqu'où intégrer les travailleur-es de l'université, et notamment les personnels de sécurité ? Ces questionnements animent un syndicalisme vivant et démocratique, à l'opposé du fossile cogestionnaire. Quitte à en tirer des idées pour chez nous.

RMN

CNT éducation 93



Parleur ou les Chroniques d'un rêve enclavé



Dans les années 90, Ayerdhal a participé au renouveau de la SF et enrichi le monde du polar et du roman d'espionnage de sa vision humaniste. Il propose une relecture de l'actualité, mais offre également une vision futuriste de notre monde avec une fine analyse de la société et de l'histoire et une belle maîtrise des sciences et technologie. Il explore aussi bien le sous-développement que l'écologie, l'injustice, le spécisme, le génie génétique, le rôle de l'État, le conformisme, les difficultés des fonctionnements collectifs, la tolérance, la place de l'individu, la liberté.

Dès le collège on abordera ses univers par *Les*

Chroniques d'un rêve enclavé. Il y a la ville, le château, la guilde des marchands, le pouvoir, l'argent, la répression. Et il y a la Colline. Parleur a chanté la solidarité, la nécessité de la révolte et la liberté, mais ils l'ont assassiné. Sur la Colline, à moitié morts de froids et de faim, les amis de Parleur se souviennent. La lutte va s'organiser.

Libertaire de corps et d'esprit, Ayerdhal considérait « la science-fiction [comme] le successeur de la philosophie » et « le dernier domaine où l'on réfléchit à l'humanité telle qu'elle est en anticipant un petit peu sur celle qu'elle peut devenir ».

ANNICK

Pays de malheur

Compagnie Papavéracées, adaptation et mise en scène par Charlotte Le Bras.

Cette pièce est d'abord l'histoire d'une rencontre, celle de Younes Amrani et de Stéphane Beaud. Tous deux correspondirent autour du livre de Stéphane Beaud « 80 % au bac, et après... ». Cette correspondance est publiée sous le titre *Pays de malheur*. C'est ce texte que Charlotte Le Bras décide d'adapter au théâtre. Il permet à la metteuse en scène de créer une pièce qui puise dans le réel. Cette mise en scène quasi documentaire est associée à une réflexion sur la forme théâtrale afin de rendre compte au mieux de la parole sociologique.

Ainsi Charlotte Le Bras n'hésite pas à intervenir dans la pièce dans un système proche de la distanciation brechtienne. Le travail sur *Pays de malheur* est associé à

une volonté d'aller vers de nouveaux publics avec notamment la mise en place d'atelier « Paroles de Jeunesse ».

Avec cette pièce, Charlotte le Bras et la compagnie les Papavéracées font entendre une parole nécessaire et rare.

Prochaines dates :

- le 23 janvier 2019 / Le Safran, Scène conventionnée, Amiens, Festival Hauts-de-France en Scènes, 20h30 ;
- le 8 mars 2019 / Théâtre Massenet, Lille, 14h30 et 20h.



Réfractions n° 39 : Repenser les oppressions ?



Le point d'interrogation dans le titre signale une forme d'humilité car le dossier n'apporte pas de solution clé en main, mais bien une vision de la pluralité des approches du problème de l'identification des oppressions et des moyens d'y résister. Les niveaux d'analyse proposés sont aussi diversifiés, portant spécifiquement sur les luttes féministes et la notion d'intersectionnalité, ou interrogeant de manière plus générale les caractéristiques du « sujet anarchiste ». Toutefois, on identifie la question de l'identité comme un

enjeu majeur au cœur des luttes face à la multiplicité des formes de domination. En bonus, les « milieux libertaires » sont à plusieurs reprises bousculés... Qu'on soit d'accord ou pas avec les auteurs, ça fait toujours du bien !

La partie « transversales » du numéro s'ouvre à une diversité de sujets tels qu'une analyse de la situation politique actuelle à Hong Kong, un hommage au philosophe Miguel Abensour ou encore une analyse décentrée de la révolution russe de 1917 sur fond de Première Guerre mondiale.

LYCAON

L'Illiade, présenté au théâtre Paris-Villette

La guerre, celle de Troie, fiche la mort au sein des hommes comme une foutue lance bien aiguisée.

Cycy, aux i grecs, ne s'était pas trompée : les corps sont ici au cœur. Dans cette mise en scène de *L'Illiade*, on nous entraîne au milieu du fracas des combats et des héros. D'où viennent-ils.elles ces survivant.es d'une époque héroïque ? Des écoles de théâtre, d'un centre pénitentiaire, d'un interstice entre les deux, du chant iranien. Ensemble, ils projettent un torrent de poésie qui sue, d'émotion épidermique qui se crache à la face du monde.

On est là, spectateur.trice d'une vie hurlée qui ne tient qu'à un cri, des êtres embourbés dans leurs généalogies, leurs honneurs blessés à panser, le sens inaudible de leur combat. Et avec rigueur, la nuit impose une pause à la lutte. Et malgré ça, les prisons, quand s'arrêtent-elles ?

Le temps d'une pièce qui joue la guerre ? On peut être sincèrement emporté.e par ces envolées. Certain.es s'extasieront que le théâtre permette « de s'en sortir ». Et à quand le théâtre qui empêchera d'y rentrer ? Peut-être en faisant de Troie l'État. Et du théâtre un des chevaux qui nous permettra d'y mettre le feu, ainsi qu'à ses prisons.

L'Illiade, avec Armelle Abibou, Mourad Ait Ouhmad, Laurent Evuort, Cristoforo Firmin, Cyril Guei, Brontis Jodorowsky, Lévy Kasse Sampah, Elliott Lerner, Louis Plesse, Bryan Polach, Michel Quidu, Sara Hamidi (chant), Sean Seago (lumière), Luca Giacomoni (mise en scène).

RMN

S'est joué au théâtre Paris-Villette à l'été 2018. Plus aucune date de prévue, mais pas impossible qu'ils.elles remettent ça.

127 jours en mars

Petit abécédaire combatif contre la loi travail et son monde

Sous la forme d'un abécédaire, ce petit livre est tout autant une analyse qu'un récit subjectif du mouvement contre la loi Travail. Écrit par deux camarades de la CNT, elle et il s'efforcent tout autant de relier ce mouvement social aux précédents que d'en tirer les nouveautés. Si le récit a tendance à être un peu trop centré sur les manifestations parisiennes, il n'en reste pas moins un témoignage important et rafraîchissant sur

ces longs mois de lutte. *127 jours en mars, petit abécédaire combatif contre la loi travail et son monde*, Nathalie Astolfi et Alain Dervin, Le Passager clandestin, 2018, 150 p., 9 € dans toutes les librairies ou sur le site du Passager clandestin.

FA



Casse-rôles

Journal féministe et libertaire à prix libre, n°4, mai 2018.



Un nouveau journal trimestriel dont le titre dit à lui tout seul le désir de partir du vécu pour poser les questions et les débats, sans avoir peur de choquer. Pour ce numéro 4, on trouve – comme à chaque numéro –, beaucoup d'articles en prise avec l'actualité (« Balance ton hashtag et luttons ensemble », « PMA... loin du conte de fée », « Les invisibles des campagnes »...), qui n'hésitent pas à dire l'évidence qui dérange (« Cantat : appel au boycott du chanteur assassin »), ou puisant dans nos quotidiens aliénés (« Et le porno dans tout ça ? », « Liberté, égalité, solidarité ! »)... Des articles écrits à l'aune de la sensibilité de leurs auteur.es, avec une force qui touche au cœur. Les luttes internationales (« Toutes voiles dehors ! Les combattantes de la liberté en Iran », « Une

famille militante » en Palestine occupée, « Au Cambodge, les forçats du textile »...), l'histoire du féminisme (« Féministe tant qu'il le faudra », « L'envers de Flins, une féministe révolutionnaire à l'atelier »...) et le portrait d'une « femme remarquable » (ici « Sylvia Pankurst ») sont des rubriques permanentes.

Un journal pas rasant et vite lu, qui donne à penser et agir pour longtemps maintenant ! À se procurer de toute urgence !

Abonnement : pour un an soit 4 numéros : 6,40 euros pour les frais postaux + ... pour le prix libre.

Chèque à l'ordre de : Les amis de Pierre Besnard à adresser à *Casse-rôles*, chez Hélène Hernandez, 16 rue de Meaux 75019 Paris.

Contact : casse-roles@outlook.fr

Site : <http://casse-roles.revolublog.com/>

NATHALIE



CECIL TAYLOR : LE SORCIER LIBERTAIRE DU JAZZ

Le 6 avril dernier disparaissait une des personnalités les plus importantes de la musique improvisée et de la culture afro-américaine. Créateur sans concession, figure abhorrée ou adulée du free jazz, le pianiste Cecil Taylor proposa une musique libre et constamment en tension entre complexité formelle et expressionnisme émotionnel.

Né en 1933 à Long Island d'une mère amérindienne et d'un père afro-américain, Cecil Taylor bénéficia d'une enfance relativement privilégiée. Il reçut ses premières leçons de piano à cinq ans et commença, quelques années plus tard, l'étude de la percussion.

En 1951, il s'installa à Boston pour entrer au conservatoire. C'est là qu'il étudia la musique moderne européenne. Taylor n'en retint que ses aspects contestataires avec Bartók, qui revalorisa les folklores en y opérant un travail résolument moderne et Stravinsky dont le mélange de rigueur et de violence préfigurait son propre style.

Mais c'est surtout l'influence du jazz qui se fit sentir lorsque Taylor commença à fréquenter un groupe de jazzmen qui vivait à Boston. En effet, Cecil Taylor est exemplaire du conflit des deux cultures chez les musiciens noirs. Il est sans doute celui que l'on a le plus souvent accusé de s'être laissé influencer par les compositeurs européens modernes. Il avait reçu une éducation où seules étaient considérées comme

valables les normes culturelles occidentales et il est arrivé au free jazz par révolte face à une culture qui lui avait été imposée. Le free jazz étant lui-même né de la volonté de résister à l'affaiblissement progressif du jazz en un style mièvre, culturellement et économiquement colonisé par les blancs.



Toutes ces influences vont conduire Taylor à repenser totalement son approche de la musique. Il va ainsi se libérer des structures habituelles du jazz en y intégrant son bagage européen afin d'en proposer une conception inédite. Sa musique devient le lieu privilégié d'un

conflit inédit des deux modernités : l'occident en révolte contre ses propres traditions et les improvisations polyrythmiques afro-américaines. Le conflit entre ces deux genres musicaux a pu conduire l'amateur de jazz à se demander « Est-ce vraiment encore du jazz ? ». En effet, jusqu'à la fin des années 1950, l'un des critères de définition de la musique jazz, avait toujours été le rythme swing. Or Cecil Taylor ne swingue pas. Le pianiste a compensé l'absence de swing par un type de jeu dont l'impulsion dynamique provient d'une combinaison des paramètres de temps, intensité et hauteur. Ainsi se mit en place une nouvelle qualité musicale : l'énergie.

En 1956, il enregistre *Jazz Advance*, au phrasé jazz discontinu et atonal avec Steve Lacy au saxophone soprano, Buell Neidlinger à la contrebasse et Dennis Charles à la batterie. Mais vers la fin des années 1950, ses autres principes créatifs se consolident avec une conception de l'improvisation de groupe, une organisation formelle de ses pièces et un traitement de la tonalité, qui forment un langage personnel très novateur. Ce qui vaut à Taylor d'être négligé par l'industrie musicale au cours des années 60 et 70. Sa carrière fut marquée par des hauts et des bas. Entre

FREE JAZZ

Ce mouvement musical naît aux alentours des années 1950, d'une volonté de briser les carcans du be-bop, lui-même issu d'une remise en cause du swing. La principale caractéristique en est l'improvisation libre, parfois sans thème, sans base rythmique stable et sans harmonie ou tonalité préétablies. Les musiciens à l'origine du free, comme le batteur-compositeur Max Roach, font de ce renouveau un tremplin politique pour les mouvements noirs : « La volonté d'utiliser nos efforts artistiques comme tremplins pour exprimer nos revendications humaines, sociales et politiques est très naturelle. »

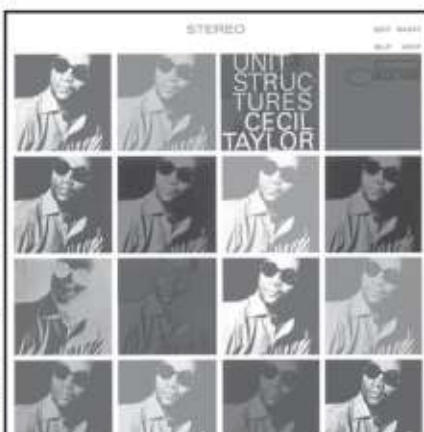
deux prestations, il fut contraint d'accepter des boulots de cuisinier, de vendeur de disque, plongeur dans un restaurant, etc.

En 1962, Cecil Taylor enregistre en trio à Copenhague, avec Jimmy Lyons au saxophone et le batteur Sunny Murray qui fut le premier à s'adapter à ses conceptions rythmiques. L'interaction de Cecil Taylor avec son batteur accouche d'un nouveau langage où la batterie ne se contente pas de donner le tempo mais fait face aux déferlements du piano. Taylor était si conscient de l'importance de la communication rythmique à l'intérieur de sa musique qu'il n'a travaillé qu'avec très peu de batteurs réguliers. Par la suite Andrew Cyrille remplacera Murray et travaillera dix ans avec lui.

Cecil Taylor partage également ses convictions révolutionnaires avec les grandes figures du free jazz de l'époque (Sunny Murray, Albert Ayler, Archie Shepp) et se retrouve à mener différents ensembles qu'il désigne comme des « Unit ».

En 1966, il enregistrera coup sur coup deux disques pour Blue Note : *Unit Structures* et *Conquistador !* ; le premier en septet, le second en sextet, les deux formations avec la même rythmique à deux basses (Henry Grimes, Alan Silva) et batterie (Andrew Cyrille). Dans le premier album, Taylor propose un jazz délicieusement libertaire aux couleurs éclatantes, tandis que pour le second il privilégie l'intensité des rythmes et de la musique atonale. Taylor y renonce à la formule « thème-improvisation-thème », utilise sciemment son piano comme un instrument de percussion, varie les motifs et multiplie les références aux traditions africaines.

À partir des années 1970, il se produit souvent en piano solo. Ce qui lui permet de mettre en valeur la



dimension très physique et énergisante de son jeu. Ces récitals sont de véritables performances scéniques. Il s'agit le plus souvent de spectacles où il est à la fois pianiste, poète et danseur. L'entendre jouer à une vitesse phénoménale pendant deux heures sans arrêt est une expérience surprenante mais épuisante. Il impose un monde sonore difficile et sans complaisance. Cecil Taylor se produit également souvent en duo, notamment avec des batteurs

avec qui il aimait particulièrement dialoguer.

Cecil Taylor avait fait de la liberté une conduite de vie. Tout au long de sa carrière, et ce sans barrière stylistique, il est passé allègrement du bop au free jazz en passant par la musique classique. En démontrant que la spontanéité et le sens de la construction ne s'excluent pas nécessairement, Taylor a prouvé que la liberté du free jazz ne signifie pas la disparition complète de toute forme d'organisation musicale. La liberté réside d'abord et avant tout dans la possibilité de faire des choix conscients.

THIERRY
CNT Etpics 94

À ÉCOUTER :

- Jazz Advance*, Transition, 1956
- Unit Structures*, Blue Note, 1966
- Conquistador !*, Blue Note, 1966
- Silent Tongues*, Black Lion, 1974
- Cecil Taylor Unit*, New World Records, 1978
- 3 Phasis*, New World Records, 1979



RÉSEAUX ET LIBERTÉ : LE CORPS EN QUESTION

Quel est le lien entre les réseaux sociaux, les questions de genre, le transhumanisme et la quête de liberté ? C'est à cette question que répond « L'invention des corps », qui revient sur les utopies du vingtième siècle et le rapport entre l'homme et la machine pour réhabiliter le corps.

L'*invention des corps* est le quatrième roman de Pierre Ducrozet. Il propose une réflexion passionnante sur le corps à l'époque où la dualité corps/esprit et exécutant/concepteur n'a jamais été aussi forte. Alvaro est un jeune informaticien mexicain qui se retrouve témoin et victime du massacre de 43 étudiants. Égaré, Alvaro fuit et passe la frontière pour aller aux États-Unis où il entend se faire engager comme informaticien par Harvey Parker, magnat de l'informatique et de l'intelligence artificielle. Ce dernier le choisit comme cobaye pour des expériences destinées à observer le fonctionnement des cellules souches. Parallèlement une véritable révolution numérique tente de contrer les projets transhumanistes et eugénistes d'Harvey Parker et de ses amis ultra-libéraux, et de renverser leurs utopies de millionnaires.

CERVEAUX MAÎTRES ET CORPS ESCLAVES

Un des enjeux de ce roman est la question de la place du corps dans un espace en expansion, en réseaux multiples, en flux dématérialisés. Loin de rejeter l'invention d'internet, Ducrozet retrace l'histoire d'une utopie libertaire, la manière dont une poignée d'arrivistes se sont emparés de cette technologie au profit d'un capitalisme triomphant mais aussi comment en faire un autre usage au service de la révolution. Car la fin et les moyens, l'outil et la volonté, sont au cœur de ce roman qui montre comment le discours « neuroscientifique » joue sur le malentendu permettant de présenter les uns comme outils au service des autres.

TRANSFORMER SON CORPS, LA LIBERTÉ SUPRÊME ?

Le fonctionnement du cerveau ressemble à s'y méprendre à celui d'un ordinateur : circuits-synapses et flux d'informations. L'enjeu des travaux sur l'intelligence artificielle depuis une trentaine d'années

va dans le sens de cette correspondance entre cerveau humain et machine à penser.

Si Lin modifie son corps puis son cerveau, pour transcender sa condition masculine et humaine, c'est un acte volontaire, qui marque la liberté de l'individu dans sa faculté à s'approprier son corps et à le modifier. Plusieurs mythes de la modernité sont explorés, comme celui du transhumanisme qui dépasserait les limites du vieillissement et de la mort. Le roman, très critique vis-à-vis de ce « délire de la raison » permet de comprendre que c'est avant tout un enjeu de pouvoir qui réduit l'homme à un statut de corps-machine. La seule façon d'en contrer l'influence est la revendication du corps comme sujet et d'une liberté qui ne nie pas les déterminismes mais les connaît pour faire ses propres choix.

LE SENS ET LES SENS

Le roman se conclut sur la nécessité de se réapproprier un corps, biologique et limité, seule condition d'une vraie liberté. Les sens reprennent alors justement toute leur place : il s'agit de vivre pleinement la vie d'homme ou de femme qui nous relie à la terre et à l'autre.

« Il s'agit pour cela d'être enfin là où est son corps.(...) ça semble facile or il y a des siècles d'exercice contraire derrière eux, des atavismes lourds de violence, de contrainte, de

puissance retenue. Ils s'y efforcent pourtant. Il faut plier les muscles, forcer, il faut détalier, se déployer dans l'air, enfoncer ses pieds dans la terre et pousser, il faut tout un ensemble de manœuvres pour parvenir à reprendre le contrôle de nos corps-machines. Ils piaffent, ils s'emballent, ils galopent. »

CLAIRE

CNT éducation 94



HAÏLE GERIMA, L'INSURGÉ DU CINÉMA AFRO-AMÉRICAIN

Haïlé Gerima, né en 1946 en Éthiopie, grandit sous l'influence de son père, écrivain et metteur en scène de théâtre, ancien résistant au colonialisme italien. Il quitte l'Éthiopie en 1968 pour suivre des cours de comédie à Chicago où il sera confronté à la marginalisation des Noirs et des minorités.

En 1969, cette prise de conscience l'incite à s'inscrire à l'université de Los Angeles, où il mène un cursus de cinéma spécifique à l'expression des « minorités ». Haïlé Gerima y travaille avec ceux qui comme lui participeront à l'émergence du cinéma afro-américain indépendant, plus tard appelés L.A. Rebellion.

En 1971, Gerima réalise son premier court-métrage. *Hour Glass* raconte l'histoire d'un jeune afro-américain amené à lire Frantz Fanon afin d'échapper à une identité assignée.

Child of Resistance, second court-métrage, réalisé en 1972, montre une prisonnière politique afro-américaine dans sa cellule.



LE REJET DU SYSTÈME HOLLYWOODIEN

Son premier long-métrage, réalisé en 1975 dans le ghetto de Watts, s'ouvre sur un documentaire où la police contrôle sévèrement l'équipe du film. *Bush Mama* narre les déboires de Dorothy. Lorsque son compagnon est injustement emprisonné, elle doit lutter seule. Mais cernée par l'oppression quotidienne du système, elle sort de sa résignation passive et s'éveille à une nouvelle conscience de soi.

En 1975, Gerima tourne son premier film éthiopien, *La Récolte de 3 000 ans*, conte réaliste et parabole politique dans lequel une famille paysanne lutte contre un propriétaire foncier impitoyable.

En 1979, il réalise le documentaire *Wilmington 10 - U.S.A. 10,000* traitant d'une révolte contre la ségrégation sévèrement réprimée.

Outre son documentaire, Gerima réalise *Cendres et Braises* en 1982 qui raconte la difficile réinsertion sociale d'un vétéran du Vietnam afro-américain.

UN CINÉMA RÉVOLUTIONNAIRE ET ANTI-IMPÉRIALISTE

En 1993, *Sankofa* s'ouvre dans un fort ghanéen d'où partaient les esclaves. Mona, mannequin afro-américaine, pose pour des photos de mode, tandis que

des touristes blancs parcourent ce lieu de mémoire. Un griot tente de les chasser et crie à Mona de « retourner à son passé ». La jeune femme bascule alors dans un autre espace-temps et devient esclave d'une plantation.

Il retourne en Éthiopie en 1999 pour y tourner *Adwa : une victoire africaine* sur les lieux d'un événement emblématique de la résistance africaine au colonialisme, la bataille d'Adwa au cours de laquelle les Éthiopiens écrasent militairement les Italiens en 1896, forçant l'Italie à reconnaître l'indépendance de l'Éthiopie.

En 2007, Gerima réalise *Teza*, son film le plus autobiographique. Tourné dans le village de son père, *Teza* décrit le retour d'Anberber, après des années d'exil à l'étranger. Le village fête son retour mais c'est un homme blessé qui se réfugie dans ses souvenirs d'enfance pour échapper à ses échecs.

Le cinéma de Haïlé Gerima réunit en une même expression l'Afrique et l'Amérique noire envisagés dans une perspective tiers-mondiste. Comme ses amis cinéastes de la L.A. Rebellion, Gerima n'a cessé d'explorer des formes cinématographiques qui rendent compte le plus fidèlement possible de la spécificité d'une esthétique révolutionnaire afro-américaine.

Aujourd'hui encore, Haïlé Gerima poursuit son travail de cinéaste engagé à travers divers projets de films. Mais son intransigeante indépendance, qui caractérisa toute sa carrière, l'empêche malheureusement de les mener à bien.

THIERRY
CNT Etpics 94



LES FANTASMES DU FOOT POPULAIRE

« C'est avec sa tête qu'on devient un homme, on la remplit d'abord, et la vie, mon fils, t'apparaîtra comme du miel. »

« Par bonheur le temps du foot est devenu un temps de découverte. J'ai fini par bénir ce moment qui m'a fait représentant de la gent masculine auprès des coquines de la rue Raphaël. [...] Quand ils revenaient à la nuit tombée, je laissais les copains me traiter de pédé et je leur répondais dans un chuchotement à vous péter l'oreille : moi j'ai baisé vos sœurs ! Sans savoir ce que "baiser" voulait dire. Juste je sautillais. »¹

C'est devenu maintenant une habitude de voir des pratiques de supporters infester les milieux libertaires et de gauche « radicale ». Par un curieux raccourci, en effet, certains fans de foot assimilent leur passion – remontant souvent à l'enfance – à un geste politique. Le virilisme (qui n'est pas exclusivement masculin) se défole souvent en manif comme dans les tribunes. Et inversement puisqu'on peut voir des banderoles déployées dans les stades. Kop et black bloc.

L'ouvrage de Monsieur Correia, *Une histoire populaire du football*, représente une somme théorique et historique décrivant, et au final justifiant, ces pratiques. Il faut reconnaître que c'est un travail énorme et de qualité.

Mais quel est le sens politique de cette publication ?

L'argument affirmé est qu'au sein des milieux foteux existent des pratiques populaires autonomes et de résistances. C'est vrai. Mais dans quel but ? La plupart du temps, malheureusement, on voit se « chamailler » des groupes sociaux revendiquant la propriété et la paternité d'un jeu de balle, d'un terrain vague ou d'un espace bétonné et grillagé. Correia allant même sans vergogne jusqu'à comparer dans une interview la « lutte » de territoire pour une tribune ou un stade à une Zad. Le fait que cet espace est, de quelque façon qu'on en parle, la propriété d'un patron, dont l'accès est payant et temporaire, ne semble pas gêner notre auteur.

Ce que Correia et ses amis supporters n'admettent pas, au fond, c'est qu'ils sont conditionnés depuis leur tendre enfance par l'omniprésence médiatique, scolaire et familiale de ce sport. Le livre est d'ailleurs dédié à son papa qui l'emmenait au foot dans son

enfance, et c'est ce territoire imaginaire colonisé qu'ils défendent. Le rôle formatant crucial des autorités patronales, religieuses et politiques, inculquant le sport, est pourtant mentionné. Cet impensé affleure tout au long de l'ouvrage. Car au-delà de ces pratiques à la marge dont nous parle cette histoire, foot de rue, de favelas, d'ultras de-ci de-là, ouvriers du XIXe siècle, femmes footballeuses et africains indépendants, tout ce beau monde se retrouve toujours au final (ou en finale) donnant (beaucoup) de fric, et parfois leurs rêves et leur vie, au grand club d'un patron ou d'une multinationale, à l'équipe de la nation, pour s'abonner, pour acheter le maillot et s'habiller comme un gosse de 10 ans, pour s'acheter un écran géant, faire vivre les



benefices d'un patron de bar, ou être recruté par un grand club, tous fascinés devant ces héros modernes, ces surhommes milliardaires qui ne pensent qu'avec leurs pieds, incarnant et glorifiant la loi du plus fort. Tout ça est parfaitement compatible avec le capitalisme. Fascination un peu malsaine, le chapitre hagiographique sur ce mafieux et grossier macho Maradona en est l'exemple éclatant.

Oubliant assez facilement la réflexion sur la lutte pour la liberté et l'égalité, Monsieur Correia ne nous offre là finalement qu'une nouvelle version, certes de gauche, de la « fabuleuse épopée » de ce surpuissant opium du peuple, cette peste émotionnelle : le football.

GROUCHOS

<https://www.grouchos.org/>

1. CHERFI Magyd, *Ma part de gaulois*, Actes Sud, 2016

PALMES ACADÉMIQUES !



L'Après (Association pour la promotion de la réussite scolaire) « a pour ambition de promouvoir la réussite scolaire par l'exemplarité »... Pour cela, elle intervient dans un collège de Rep+ à Paris à l'aide de jeunes pauvres qui ont réussi grâce au triptyque « Travail, volonté, effort ». Tout se perd, ils ont oublié Famille et Patrie !

6

Un de nos soucis majeurs avec notre ministre Blanquer, c'est qu'il fait trop de déclarations qui peuvent rentrer dans cette rubrique... Un choix difficile. Pour ce numéro, une petite phrase qu'il a dite pour se défendre de créer une pédagogie officielle, autoritaire : « La clarté libère. » Comme le travail ?

5

Des profs d'un lycée d'Amiens emmènent leurs élèves dans une tranchée de la Première Guerre mondiale pour leur faire comprendre la vie des Poilus... Pour de vrai ? Pas vraiment : « Si jamais j'en surprends un avec de l'alcool, c'est petite foulée pendant deux heures. »
Bientôt, le stage commando parachutiste pour les sensibiliser aux conditions difficiles dans le Djebel ?

4

Une fois n'est pas coutume, une palme en photo.

Jardin d'enfants à Puteaux (92).



3

En sortie scolaire sur le parvis de Notre-Dame, deux classes de sixième de Stains (93) croisent un groupe de flics armés jusqu'aux dents. Après un échange verbal sur lesdites armes, un des « représentants de l'ordre » déclare : « Je m'en bats les couilles que tu sois mineur, avec moi c'est direct au commissariat ! » Pédagogie, quand tu nous tiens...

2

Copie d'un mail envoyé par la principale du collège Beaumarchais (Paris) aux parents d'élèves

D'ici la fin de la semaine, nous allons procéder à un exercice de type « PPMS alerte intrusion ». [...] La thématique retenue pour le collège Beaumarchais est « l'intrusion de manifestants potentiellement violents ».

1



CNT - Fédération des Travailleuses et travailleurs de l'Éducation
33 rue des vignoles
75020 Paris
Tel : 07 82 14 98 31
mail : fede-educ@cnt-f.org

LA MAUVAISE HERBE / ABONNEMENT

Nom :

Abonnement pour 4n° - 10€

Prénom :

à partir du n°....

Adresse :

Commander un numéro :

Code postal :

N°.... - nombre de n°.... X 3€ =

Ville :

Soutien :

Mail :

*Chèque à l'ordre de la CNT-FTE

Bulletin à envoyer à : CNT-FTE, 33 rue des Vignoles, 75020 Paris

LES BOUQUINS QU'ON AIME BIEN

les livres que grâce à eux on a évolué dans notre pédagogie, que grâce à eux on a évolué dans notre vision du métier, des enfants, et que grâce à eux se sont affirmées nos convictions révolutionnaires.

